

RBM/B11/2018/MIN.1

Genève, le 20 décembre 2018

11E RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM

Maputo, Mozambique

Dimanche 18 novembre, lundi 19 novembre et mardi 20 novembre 2018

JOURNÉE 1

LISTE DE PRÉSENCE

Voir l'Annexe 1

I ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 17 NOVEMBRE 2018 RBM/B11/2018/DP01

Voir l'Annexe 2

La Présidente du conseil d'administration souhaite la bienvenue aux participants à la 11^e réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, précisant que cette réunion se déroule en même temps que les célébrations du 20^e anniversaire du Partenariat RBM et la présentation du *Rapport sur le paludisme dans le monde 2018* et de la nouvelle intervention ciblée contre le paludisme, « *Charge élevée* ». La Présidente du conseil d'administration présente l'ordre du jour de la réunion en précisant qu'il contient plusieurs sessions fermées. L'ordre du jour est adopté sans modification.

Point de décision n° 1 :

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme adopte à l'unanimité l'ordre du jour provisoire RBM/B11/2018/DP01, sans modification.

I.a. Excuses

La Présidente du conseil d'administration confirme qu'aucune excuse n'a été reçue et que la P^{re} Coll-Seck et M. Gomes rejoindront la réunion ultérieurement, sous réserve de problème technique. La Présidente du conseil d'administration ajoute également que le Vice-président du conseil d'administration, M. Simon Bland, arrivera plus tard (en milieu de matinée) en raison des tempêtes de neige qui s'abattent sur New York, retardant son vol pour Maputo.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations.

I.b. Déclarations d'intérêt

La Présidente du conseil d'administration invite les membres du conseil d'administration à déclarer tout conflit d'intérêts. Aucune déclaration n'étant faite, la Présidente du conseil

d'administration invite les membres du conseil d'administration à soumettre leurs formulaires de déclaration d'intérêt au Secrétariat.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

II RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VOTES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU 7 NOVEMBRE 2018

RBM/B11/2018/RP02

La Présidente du conseil d'administration rappelle que six décisions ont été prises par voie électronique depuis la réunion d'avril 2018. Par ces décisions, le conseil d'administration a (1) confirmé la composition du Comité de sélection du conseil d'administration, (2) nommé un membre supplémentaire au conseil d'administration (Dr Staley), (3) approuvé les points de décision concernant le renouvellement du conseil d'administration, (4) révisé le formulaire de déclaration d'intérêt, (5) approuvé la composition du Comité de sélection du Directeur général et (6) élargi la composition du Comité des finances.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations.

III DERNIÈRES NOUVELLES DU SECRÉTARIAT DE RBM DU 7 NOVEMBRE 2018

RBM/B11/2018/RP03

Voir l'Annexe 3

La Présidente du conseil d'administration se réfère à la lecture préliminaire qui contient les principales activités menées par le Secrétariat en 2018 en matière de plaidoyer, de communications stratégiques et de soutien apporté aux pays. La Présidente du conseil d'administration rappelle que 2018 a été une année exceptionnelle à la fois pour la lutte contre le paludisme et pour le Partenariat et elle invite le Directeur général à présenter un aperçu des activités menées par le Partenariat en 2018.

Par une série de diapositives, **le Directeur général** présente les grandes lignes des activités menées en 2018 par le Partenariat conformément aux domaines prioritaires du Plan stratégique, notamment :

- La mobilisation parlementaire, y compris la signature prochaine du protocole d'accord avec l'Union interparlementaire (UIP) ;
- La participation du Partenariat RBM au Sommet sur le paludisme de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM - Londres) et à la Conférence panafricaine de l'Initiative multilatérale sur le paludisme (MIM - Dakar) ;
- La nette amélioration de la couverture médiatique et de la sensibilisation autour de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme 2018 ;
- Le lancement de la campagne panafricaine « Zéro Palu ! Je m'engage » (Zéro Palu), approuvé par les dirigeants de l'Union africaine ;
- L'implication du Partenariat RBM dans le premier Congrès mondial de lutte contre le paludisme (à Melbourne) ;

- Les actions de plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme menées lors de l'Assemblée mondiale de la Santé et de l'Assemblée générale des Nations Unies ;
- Le lancement de l'Initiative pour l'élimination du paludisme au Sahel et des nouveaux engagements politiques dans la région de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et dans la sous-région du Grand Mékong ;
- Le soutien apporté par le Partenariat RBM aux pays dans la préparation de leurs demandes de financement au Fonds mondial ;
- L'accueil des réunions sous-régionales du Comité de partenaires en charge du soutien régional et par pays (CRSPC) pour l'Afrique orientale et australe et l'Afrique de l'Ouest et centrale ;
- L'élaboration de la nouvelle approche « D'une charge élevée à un fort impact : réponse ciblée au paludisme », en collaboration avec l'OMS et d'autres partenaires, y compris la PMI, le Fonds mondial et la Fondation de Bill et Melinda Gates ;
- La mission de haut niveau réalisée au Mozambique par le groupe de travail sur le financement de la lutte contre le paludisme (MFTF) ;
- L'engagement auprès de la Chine, y compris pour suivre les engagements du Sommet du Forum de coopération Chine Afrique (FOCAC) en matière de lutte contre le paludisme ;
- Le plaidoyer pour le réapprovisionnement du Fonds mondial ;
- Des évolutions majeures en matière de gouvernance, y compris l'information régulière du conseil d'administration, les politiques approuvées en 2018, les résultats de l'enquête sur le Partenariat et la participation soutenue des partenaires ; et
- Les prévisions de dépenses pour 2018 et les prévisions de financement pour 2020.

Les membres du conseil d'administration partagent leur appréciation des activités et des évolutions conduites à ce jour et émettent les recommandations / commentaires suivants :

- La nécessité de bien faire la distinction entre les activités du Secrétariat et celles entreprises par les partenaires, les comités et les groupes de travail ;
- La nécessité de tenir le conseil d'administration informé des protocoles d'accord en cours avant leur finalisation pour qu'il puisse apporter sa contribution le cas échéant ;
- La nécessité d'établir un cadre solide de Suivi, apprentissage et évaluation, y compris pour la campagne Zéro Palu ;
- La nécessité de tenir le conseil d'administration informé des plans d'engagement des Ambassadeurs RBM ;
- La nécessité d'étudier en profondeur la participation de la société civile au Partenariat RBM suite à la création du réseau de la société civile dédié à l'élimination du paludisme (CS4ME) ;
- La nécessité de garantir l'alignement du financement de la Chine pour la lutte contre le paludisme avec les priorités fixées par l'OMS et le Fonds mondial ; et
- La nécessité de mettre en place une stratégie de plaidoyer solide en faveur du réapprovisionnement du Fonds mondial.

Le Directeur général remercie les membres du conseil d'administration pour leurs recommandations, leurs suggestions et leurs commentaires et observe que :

- La plupart des travaux menés par le Secrétariat et les Comités sont interdépendants ;
- Tous les protocoles d'accord font l'objet d'un processus d'audit préalable de l'UNOPS et les informations relatives à ce processus seront présentées au conseil d'administration lors de sa réunion d'avril 2019 ;
- Des travaux sont en cours pour élaborer un cadre de suivi, d'apprentissage et d'évaluation (SAE) sur la base des modèles d'intégration de données sans créer de structures de rapportage qui fassent double emploi ; le cadre de SAE pourrait être présenté au conseil d'administration à la fin de l'année 2019 ;

- Les plans d'engagement des Ambassadeurs RBM ont d'abord été discutés pendant des réunions bilatérales en 2018 ;
- Concernant l'engagement de la société civile, le Secrétariat envisage de mettre en place un réseau de la société civile semblable à celui du secteur privé ;
- Le plaidoyer de RBM auprès de ses interlocuteurs chinois s'est concentré sur les activités menées dans le cadre des déficits de financements nationaux du Fonds mondial et sur leur promotion pour obtenir des investissements chinois pour la lutte contre le paludisme ; et
- Outre le réapprovisionnement du Fonds mondial, la proposition d'instaurer une Décennie des Nations Unies pour mettre fin au paludisme 2021-2030 représente une autre occasion majeure de mener des activités de plaidoyer, puisqu'elle comprend l'élaboration d'un cadre pour l'engagement de la société civile.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations.

IV PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2019 ET DERNIÈRES NOUVELLES DES COMITÉS DE PARTENAIRES

La Présidente du conseil d'administration observe que la discussion se déroulera en deux temps :

- 1) La présentation du plan de travail et du budget 2019, ainsi que les dernières nouvelles des comités de partenaires
- 2) Les modalités contractuelles du Secrétariat RBM (session fermée).

a	Plan de travail et budget 2019 du 7 novembre 2018	RBM/B11/2018/DP02
---	---	-------------------

Voir l'Annexe 4

La Présidente du conseil d'administration rappelle que le Secrétariat a soumis un plan de travail et un budget pour 2019 sur la base du Plan stratégique 2018-2020. Le budget proposé est d'environ 9,97 millions de dollars US (soit une hausse de 1 % par rapport à 2018). La Présidente du conseil d'administration invite la Directrice des opérations à présenter le plan de travail et le budget 2019.

La Directrice des opérations présente le projet de plan de travail et de budget 2019 en précisant que le document est structuré au niveau des dotations des objectifs stratégiques ainsi que des dotations des comités et du Secrétariat, conformément aux orientations fournies préalablement par le conseil d'administration. La Directrice des opérations ajoute que le plan de travail et le budget 2019 ont été revus par le Comité des finances. Parmi les questions qui nécessitent l'attention du conseil d'administration, la Directrice des opérations indique que tous les accords de financement arrivent à échéance en 2020 et que le financement USAID/PMI alloue des financements annuellement.

Au cours de la discussion qui a suivi, les membres du conseil d'administration observent que le taux de dépense de 75 % en 2018 est moins élevé que prévu et demandent au Secrétariat s'il prévoit une amélioration pour 2019. Les membres du conseil d'administration encouragent par ailleurs le Secrétariat de RBM à travailler avec les représentants des principaux donateurs de RBM pour comprendre leurs intentions à l'égard du Partenariat RBM pour 2020 et au-delà. Les trois

représentants (la PMI, la Fondation de Bill et Melinda Gates et les EAU) affirment leur satisfaction vis-à-vis des performances du Secrétariat et indiquent leur volonté de continuer à financer le Partenariat RBM. Les donateurs font toutefois remarquer que s'ils avaient été sollicités avant la réunion du conseil d'administration, ils auraient pu transmettre leurs intentions, lesquelles auraient pu être intégrées dans la projection des perspectives de financement. Les perspectives auraient alors été plus réalistes et plus positives pour l'avenir que celles qui ont été présentées par le Secrétariat.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve le plan de travail et le budget 2019 proposés et charge le Secrétariat de les mettre en œuvre.

b Mise à jour du Comité de partenaires en charge du soutien régional et par pays (CRSPC) du 14 novembre 2018 RBM/B11/2018/RP04

La Présidente du conseil d'administration invite les Coprésidents et le responsable du CRSPC à présenter l'actualité de ce comité de partenaires.

Voir l'Annexe 5

Au moyen de diapositives, **les Coprésidents et le responsable du CRSPC** présentent les progrès réalisés à ce jour par le CRSPC et mettent en lumière les principales activités à mettre en œuvre en 2019, à savoir :

- Maintenir le paludisme en tête des priorités politiques et de développement via le soutien apporté aux pays, impliquer tous les secteurs, y compris le secteur privé, et garantir l'appropriation communautaire en aidant les pays à mettre en œuvre la campagne « Zéro Palu ! Je m'engage ».
- Accroître l'enveloppe de financement destinée à la lutte contre le paludisme (i) en aidant les pays à élaborer des approches globales de mobilisation des ressources et de plaidoyer, y compris l'analyse des lacunes, les retours sur l'investissement, l'élaboration des demandes de financement, etc. ; (ii) en jouant un rôle majeur dans les discussions catalytiques et les allocations du Fonds mondial, au nom du Partenariat ; (iii) en participant aux dossiers d'investissement du Fonds mondial ; (iv) en collaborant avec la Banque asiatique de développement, la Banque islamique de développement et la Banque mondiale autour de la mobilisation des ressources et ; (v) en travaillant avec les pays et le secteur privé sur la mobilisation des ressources au niveau local.
- Garantir l'utilisation efficace et efficiente des fonds disponibles en appuyant les pays dans l'identification précoce des goulets d'étranglement en matière de mise en œuvre et de leurs mécanismes de résolution.
- Promouvoir et soutenir les approches régionales en impliquant les PNLN et l'ensemble du Partenariat à tous les niveaux, y compris le secteur privé, par l'organisation de réunions sous-régionales de coordination.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations.

c Dernières nouvelles du Comité de partenaires en charge des communications stratégiques (SCPC) du 7 novembre 2018 RBM/B11/2018/RP05

La Présidente du conseil d'administration invite les Coprésidentes et le responsable du SCPC à présenter l'actualité de leur comité de partenaires.

Voir l'Annexe 6

Par des diapositives, **les Coprésidentes et le responsable** du SCPC présentent les progrès réalisés à ce jour par le comité de partenaires et mettent l'accent sur les principales priorités de communications stratégiques identifiées pour 2019, notamment :

- Assurer la réussite du réapprovisionnement du Fonds mondial ;
- Continuer de communiquer sur les pays qui atteignent l'objectif de l'élimination du paludisme d'ici 2020 ;
- Soutenir et amplifier les progrès réalisés dans les pays fortement touchés ;
- Soutenir de nouvelles politiques et possibilités de financements pour accélérer la recherche et le développement et la mise en place des dernières innovations et des nouvelles interventions dans le cadre de la CSU ; et
- S'appuyer sur le plaidoyer de haut niveau élaboré en 2018 et promouvoir les efforts visant à rallier des soutiens en faveur de la Décennie des Nations Unies pour mettre fin au paludisme 2021-2030.

Au cours de la discussion qui suit, **les membres du conseil d'administration** saluent l'augmentation impressionnante de la couverture médiatique et de la sensibilisation réalisée en 2018, ainsi que la grande qualité de l'analyse de la marque qui a été menée. D'autres recommandations portent sur l'implication stratégique potentielle des membres des Conseils pour mettre fin au paludisme en tant qu'Ambassadeurs et sur une analyse approfondie des messages et de la couverture médiatique.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations.

d Dernières nouvelles du Comité de partenaires en charge de la mobilisation des ressources et du plaidoyer (ARMPC) du 7 novembre 2018 RBM/B11/2018/RP06

La Présidente du conseil d'administration invite les Coprésidentes et le responsable de l'ARMPC à présenter les dernières nouvelles du comité de partenaires.

Voir l'Annexe 7

Par des diapositives, **les Coprésidentes et le responsable de l'ARMPC** présentent les progrès réalisés à ce jour et décrivent leurs principales priorités pour 2019, notamment :

1. Soutenir la réussite du réapprovisionnement du Fonds mondial
2. Plaider pour le renouvellement et la diversification des financements pour lutter contre le paludisme
3. Promouvoir un engagement politique accru pour soutenir les pays fortement touchés
4. Élaborer et promouvoir un dossier d'investissement multisectoriel pour accroître le financement de la lutte contre le paludisme au niveau national

Dans ces domaines prioritaires, les principales activités habilitantes détaillées sont :

- L'élaboration d'un plaidoyer en faveur des investissements pour la lutte contre le paludisme, qui inclut les liens entre le paludisme et la couverture sanitaire universelle, le renforcement des systèmes de santé, l'innovation et la sécurité sanitaire au niveau mondial
- L'élargissement de la composition de l'ARMPC et l'amélioration de sa coordination
- Le renforcement des relations de travail avec les autres comités de partenaires et les groupes de travail

Les Coprésidentes et le responsable de l'ARMPC présentent aussi les événements phares de 2019 et insistent plus particulièrement sur la façon dont l'ARMPC s'engagera en faveur du réapprovisionnement du Fonds mondial et des investissements chinois en Afrique. Ils portent également deux questions à l'attention des membres du conseil d'administration :

1. Comment garantir au mieux que les financeurs alignent leurs investissements dans les activités de plaidoyer de façon à soutenir la stratégie de RBM à long terme ? Ce travail doit-il être coordonné avec les donateurs individuels, ou bien les donateurs doivent-ils travailler ensemble sur cette question ?
2. De quelle manière l'ARMPC pourrait-il rejoindre les efforts et les investissements des partenaires existants pour mesurer les résultats obtenus en matière de plaidoyer (engagement politique et financement) afin de renforcer/développer notre propre système de suivi, apprentissage et évaluation ?

Les membres du conseil d'administration émettent un certain nombre de recommandations pour l'ARMPC en 2019, notamment :

- Aligner et amplifier des messages communs de plaidoyer, en particulier entre la PMI, la Fondation de Bill et Melinda Gates et le Fonds mondial
- Intégrer l'engagement Sud-Sud dans les stratégies mondiales de plaidoyer
- Collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies pour promouvoir les programmes multisectoriels
- Distinguer et coordonner efficacement les responsabilités des autres comités de partenaires – en particulier dans les domaines du plaidoyer politique et technique et de la mobilisation des ressources nationales – et celles des groupes parlementaires multipartites
- Élaborer et présenter une politique des Ambassadeurs de bonne volonté de RBM et une stratégie de plaidoyer à l'échelle mondiale
- Planifier une stratégie pour atténuer les risques de lacunes en matière de plaidoyer après le départ de Dr. Kesete – avec les ministres africains de la Santé et la République populaire de Chine
- Poursuivre la collaboration avec les partenaires autour du suivi-évaluation du plaidoyer
- Élaborer des plans de plaidoyer et de mobilisation des ressources à long terme pour proposer un alignement du soutien des donateurs sur les objectifs stratégiques de RBM

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations.

Prenant bonne note des commentaires adressés aux comités de partenaires, les membres du conseil d'administration approuvent les plans proposés pour 2019.

Modalités contractuelles du Secrétariat RBM – Session fermée

Le compte-rendu de la discussion est disponible séparément, dans un dossier confidentiel.

V MISE À JOUR TECHNIQUE DE L'OMS SUR LE RAPPORT SUR LE PALUDISME DANS LE MONDE ET RÉPONSES APPORTÉES

Reprise de la session ouverte.

La Présidente du conseil d'administration invite le Dr Alonso à présenter la mise à jour technique de l'OMS sur le Rapport sur le paludisme dans le monde et les réponses apportées.

Voir l'Annexe 8

Au moyen de diapositives, le **Dr Alonso** présente un résumé des résultats du Rapport sur le paludisme dans le monde 2018. Une des constatations positives du rapport concerne quatre pays ayant déclaré plus de 300 000 cas de paludisme en 2017 qui ont réussi à réduire le nombre total de cas de plus de 100 000 par rapport à l'année 2016 (Éthiopie, Inde, Pakistan et Rwanda). Ces résultats ont été particulièrement salués pour le Rwanda, qui avait enregistré la hausse la plus forte l'année précédente, et pour l'Inde, passée de la 3^e à la 4^e place au rang des pays ayant la plus forte charge de paludisme au niveau mondial. Toutefois, la situation des autres pays les plus fortement touchés reste extrêmement préoccupante, avec très peu d'avancées globales vers les objectifs intermédiaires et les cibles de la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme (GTS) pour 2020, 2025 et 2030. 10 des 11 pays les plus fortement touchés ont enregistré une hausse du nombre annuel de cas de paludisme, nécessitant une nouvelle réponse de la part du Partenariat mondial.

Le Dr Alonso présente les grands axes de la réponse « D'une charge élevée à un fort impact », incontournable si l'on veut relever les principaux défis de l'ambition mondiale qui vise à mettre fin au paludisme, notamment :

1. La volonté politique de réduire l'incidence du paludisme ;
2. L'information stratégique au service des résultats ;
3. Des meilleures orientations, politiques et stratégies ;
4. Une réponse coordonnée au niveau national pour lutter contre le paludisme.

Le Dr Alonso précise par ailleurs que la réponse devra :

1. appartenir aux pays et être menée par eux, en conformité avec la GTS, les Objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé et les stratégies, priorités et objectifs nationaux en matière de santé ;
2. mettre l'accent sur les contextes fortement touchés ;
3. être en mesure de démontrer son efficacité, avec une approche offensive permettant de réduire la mortalité tout en s'assurant que les progrès sont bien engagés pour atteindre les cibles de la GTS en matière de réduction du nombre de cas ;
4. comporter une série d'interventions pour lutter contre le paludisme, mises en place de manière optimale par les canaux appropriés, y compris une base solide pour les soins de santé primaires.

Les discussions entre les **membres du conseil d'administration** incluent plusieurs observations concernant des domaines clés sur lesquels le Partenariat doit se concentrer pour remédier aux

mauvaises performances identifiées dans le Rapport sur le paludisme dans le monde 2018, tant au niveau des pays qu'au niveau global :

- L'augmentation du nombre de cas en Afrique du Sud – passé de 4 323 en 2016 à 22 517 en 2017 – nécessite un engagement profond et renouvelé du gouvernement et des partenaires présents dans le pays.
- La réduction en un an de la charge du paludisme au Rwanda, passé de la plus forte hausse en 2016 à l'une des rares diminutions significatives en 2017, offre un modèle de réponse efficace face à une résurgence identifiée.
- L'amélioration de la lutte contre le paludisme nécessitera une approche plus intégrée qui s'appliquera non seulement aux programmes antipaludiques, mais également au système global de santé et aux interventions multisectorielles.
- Le recours à de meilleurs cas pratiques tirés de la mise en œuvre réussie de nouvelles approches et de nouveaux outils est nécessaire pour permettre une adoption et un déploiement plus rapides.
- Le partage des données par les pays avec leurs partenaires – pour permettre aux pays d'analyser et d'utiliser les données - sera d'une importance cruciale, car les partenaires aident les pays à progresser vers l'élimination. Le Partenariat RBM a un rôle clé à jouer pour amener les pays à partager leurs données brutes en vue d'obtenir les meilleures analyses collectives de la communauté mondiale du paludisme. La PMI s'engage à collaborer avec les pays et les autres partenaires pour démontrer l'utilité du partage des données aux pays qui souhaitent s'engager et rendre leurs données publiques.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations.

VI LA GOUVERNANCE

La Présidente du conseil d'administration rappelle que les questions relatives à l'élection du Président ou de la Présidente du conseil d'administration et à la sélection du Directeur général ou de la Directrice générale doivent être abordées en session fermée.

La Présidente du conseil d'administration rappelle la section 4.4.5 du règlement intérieur de RBM qui stipule : « le président du Conseil du partenariat sert pour une durée de trois ans, non renouvelable, à compter du moment où il/elle prend le rôle de président ». Le mandat de la Présidente actuelle expirera le 31 mai 2019. Par conséquent, l'élection du Président ou de la Présidente du conseil d'administration doit avoir lieu pendant la réunion du conseil d'administration du mois de novembre 2018, de façon à prévoir suffisamment de temps pour une passation en bonne et due forme entre la Présidente actuelle du conseil d'administration et son ou sa successeur(e).

La Présidente du conseil d'administration invite la Directrice des opérations à faire le point sur l'élection du Président ou de la Présidente du conseil d'administration.

a Élection à la présidence du conseil d'administration – RBM/B11/2018/**DP03**
Session fermée

Le compte-rendu de la discussion est disponible séparément, dans un dossier confidentiel.

Point de décision n° 3 :

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme élit la P^{re} Maha Taysir Barakat en tant que Présidente du conseil d'administration de RBM et membre du conseil d'administration pour un mandat de trois ans, du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2022.

Reprise de la session ouverte.

b Nomination d'un nouveau comité de sélection du conseil d'administration du 13 novembre 2018

RBM/B11/2018/DP04

La Présidente du conseil d'administration invite la Directrice des opérations à présenter le document de référence.

La Directrice des opérations précise que, conformément au règlement intérieur, un nouveau comité de sélection du conseil d'administration doit être approuvé afin qu'il puisse émettre des recommandations dans le cadre du renouvellement des membres actuels du conseil d'administration et diriger le processus de sélection de nouveaux membres.

Les membres du conseil d'administration discutent des exigences liées à la composition du comité. Six membres du conseil d'administration se portent volontaires pour faire partie du comité et sont choisis à l'unanimité.

La Présidente du conseil d'administration rappelle que les termes de référence du comité de sélection du conseil d'administration stipulent que le comité doit être présidé par le Président/la Présidente ou le Vice-président/la Vice-présidente du conseil d'administration. Elle rappelle également que le comité sortant était présidé par la Présidente du conseil d'administration. Elle demande au Vice-président du conseil d'administration de présider le nouveau comité afin d'en assurer la continuité, puisque le mandat de la Présidente actuelle du conseil d'administration expirera le 31 mai 2019.

Point de décision n° 4 :

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme nomme les membres suivants pour faire partie du comité de sélection du conseil d'administration pour une période d'un an, du 20 novembre 2018 au 19 novembre 2019 :

- **Simon Bland (président)**
- **Kieran Daly**
- **Ken Staley**
- **Maha Taysir Barakat**
- **Pedro Alonso**
- **Mirta Roses**

Le conseil d'administration du Partenariat RBM remercie les membres sortants du comité de sélection du conseil d'administration pour leur soutien, leur diligence et l'excellence de leur travail.

La Présidente du conseil d'administration invite la Directrice des opérations à présenter les termes de référence révisés pour le Comité des finances, ainsi que les résultats des élections pour sa composition.

Voir l'Annexe 9

Au moyen de diapositives, la **Directrice des opérations** présente les termes de référence révisés pour le Comité des finances, y compris les principaux changements suivants :

1. L'UNOPS sera représenté au sein du comité en tant que membre à part entière ;
2. La composition du comité devra garantir une étendue et un équilibre des compétences en matière de planification financière, d'audit, de gestion des risques, de mobilisation des ressources, de ressources humaines et de conformité ;
3. Des personnes non membres pourront être nommées pour apporter leur soutien sur des questions hautement techniques ou spécialisées ;
4. Les dispositions relatives à l'audit et au rapportage seront ajustées conformément aux conditions d'hébergement de l'UNOPS ;

Les membres du conseil d'administration discutent de l'intérêt d'élargir le Comité des finances pour que le quorum puisse être atteint plus facilement. **Le Vice-président du conseil d'administration** fait part de son expérience positive dans le cadre de son mandat au sein du Comité des finances et encourage les autres membres du conseil d'administration à y participer.

Six **membres du conseil d'administration** se portent volontaires pour faire partie du Comité des finances et leur candidature est acceptée à l'unanimité par le conseil d'administration. Par la suite, le Comité des finances nommera un président et soumettra cette nomination à l'approbation de la Présidente du conseil d'administration du Partenariat RBM.

Point de décision n° 5 :

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve les termes de référence du Comité des finances et charge le Secrétariat de leur publication.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM élit les membres du conseil d'administration suivants au sein du Comité des finances pour un mandat de deux ans, du 21 novembre 2019 au 20 novembre 2021 :

- **Ray Nishimoto**
- **Altaf Lal**
- **David Reddy**
- **Ken Staley**
- **Maha Taysir Barakat**
- **UNOPS**

Le Partenariat RBM remercie les membres sortants du Comité des finances pour la diligence et la surveillance dont ils ont fait preuve, ainsi que pour l'excellence de leur travail.

Le compte-rendu de la discussion est disponible séparément, dans un dossier confidentiel.

* * *

JOURNÉE 2

VI GOUVERNANCE (suite)

Le Vice-président du conseil d'administration souhaite la bienvenue aux participants à cette deuxième journée de la 11^e réunion du conseil d'administration et invite la Directrice des opérations à présenter les termes de référence du comité directeur des comités de partenaires.

e	Comité directeur des comités de partenaires - Termes de référence du 7 novembre 2018	RBM/B11/2018/DP06
---	--	-------------------

Voir l'Annexe 10

Au moyen de diapositives, **la Directrice des opérations** présente les termes de référence proposés pour le comité directeur des comités de partenaires, notamment les composantes clés suivantes :

- Le comité directeur d'un comité de partenaires comprend 10 à 18 membres, dont les Coprésidents et le responsable du comité de partenaires, les responsables des flux d'activités, les Coprésidents des groupes de travail (s'il y a lieu) et prévoit des sièges supplémentaires pour assurer la représentation thématique et régionale des membres ;
- L'appel à nomination pour le comité directeur sera largement diffusé et les membres seront approuvés par le Directeur général ;
- Les membres du comité directeur ne peuvent pas effectuer plus de deux mandats consécutifs de deux ans ;
- Les mandats du comité directeur seront échelonnés tous les six mois après la sélection des Coprésidents pour garantir la continuité de la mémoire institutionnelle ;

Après discussion avec les **membres du conseil d'administration**, une disposition est ajoutée à la limitation à deux mandats des membres du comité directeur, autorisant le Directeur général à approuver des exceptions à cette politique selon les besoins des comités de partenaires.

Point de décision n° 6 :

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve [les termes de référence du comité directeur des comités de partenaires](#) et charge le Secrétariat de leur publication.

f	Auto-évaluation du conseil d'administration du 7 novembre 2018	RBM/B11/2018/DP07
---	--	-------------------

Le Vice-président du conseil d'administration invite la Directrice des opérations à présenter le point de l'ordre du jour relatif à l'auto-évaluation du conseil d'administration.

Voir l'Annexe 11

Au moyen de diapositives, **la Directrice des opérations** présente en détail l'outil d'auto-évaluation du conseil d'administration, destiné à être administré annuellement et de façon anonyme par le biais d'un sondage en ligne. Les catégories d'évaluation incluent :

- I. La composition et la qualité
- II. La gestion des risques

- III. Le processus et les procédures
- IV. La supervision du processus d'établissement des rapports financiers, y compris les contrôles internes
- V. L'éthique et la conformité
- VI. L'alignement stratégique et organisationnel
- VII. Les activités de suivi

Les réponses aux questions de ces catégories sont des réponses quantitatives sur une échelle à 6 niveaux. Un espace de réponse supplémentaire sur l'évaluation globale est inséré en tant que zone de texte ouverte.

Les membres du conseil d'administration s'accordent globalement sur la nécessité d'entreprendre cette auto-évaluation annuelle et demandent à ce qu'elle soit lancée en décembre 2018/janvier 2019, de façon à ce que les résultats puissent être discutés lors de la réunion du conseil d'administration d'avril 2019. S'agissant de la confidentialité de cet exercice, un membre du conseil d'administration propose l'appui de son organisation. Le Secrétariat assurera un suivi séparément. Les membres du conseil d'administration évoquent aussi la possibilité de mener une évaluation à 360 degrés de la direction du Secrétariat. Le Secrétariat observe que cela pourrait s'inscrire dans le cadre de l'évaluation annuelle mondiale du personnel réalisée par l'UNOPS. Les membres du conseil d'administration demandent également qu'un espace de réponse supplémentaire soit inséré après chaque section.

Point de décision n° 7 :

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme décide de mettre en place un outil d'auto-évaluation pour évaluer la gouvernance de ses activités. Cet outil sera administré par le biais d'un sondage annuel anonyme.

g Le registre des risques de RBM

RBM/B11/2018/DP08

Le Vice-président du conseil d'administration invite la Directrice des opérations à présenter le registre des risques de RBM.

Voir l'Annexe 12

Au moyen de diapositives, la **Directrice des opérations** passe en revue la structure et la fonction du registre des risques ainsi que le système de hiérarchisation des risques et examine les risques les plus élevés sur le plan opérationnel, politique et stratégique.

Les membres du conseil d'administration recommandent d'apporter les modifications suivantes à la structure du registre des risques :

1. Les risques doivent être marqués comme étant soit *internes* à RBM, soit *externes*.
2. Les risques doivent être rattachés aux objectifs stratégiques de RBM.
3. Le registre des risques doit désigner les individus ou organisations *responsables* et ceux qui sont *tenus de rendre des comptes*.

Les membres du conseil d'administration conviennent également de mettre sur pied un petit groupe pour finaliser le cadre des risques et préciser les mesures d'exécution qui doivent être prises pour atténuer les risques les plus prioritaires.

Point de décision n° 8 :

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme nomme un sous-groupe pour finaliser le registre des risques et identifier les étapes spécifiques de son exécution. Le Secrétariat sera ensuite chargé d'assurer sa mise en œuvre et sa mise à jour régulière.

Les membres du conseil d'administration participant au sous-groupe sont :

- 1. David Reddy**
- 2. Ken Staley**
- 3. Kieran Daly**
- 4. Maha Taysir Barakat**
- 5. Ray Nishimoto**

h Politique de RBM en matière d'information du 7 novembre 2018 RBM/B11/2018/DP09

En raison de contraintes de temps, ce point de l'ordre du jour a été reporté à la prochaine réunion du conseil d'administration de RBM.

**VII CADRE D'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ
DU 7 NOVEMBRE 2018**

RBM/B11/2018/DP10

Le Vice-président du conseil d'administration rappelle que l'élaboration d'un nouveau cadre d'engagement du secteur privé relève d'une décision prise par le conseil d'administration de RBM lors de sa 7^e réunion à Abu Dhabi. Le Vice-président du conseil d'administration explique qu'à l'issue d'une procédure d'appel d'offres pour l'obtention des services d'un consultant chargé de préparer ce document, le cabinet Cambridge Economic Policy Associates (CEPA) a été sélectionné pour effectuer des recherches et construire un cadre en concertation avec le Secrétariat de RBM, les membres du conseil d'administration et les partenaires. Après que CEPA a soumis son rapport final en août 2018, le Secrétariat de RBM a développé plus avant et complété la révision finale pour la présenter au conseil d'administration. Le Secrétariat a demandé à une variété de parties prenantes de formuler des commentaires sur le projet préparé par CEPA, notamment par le biais d'un sondage en ligne et de consultations ciblées.

Le Vice-président du conseil d'administration confirme que les objectifs spécifiques proposés pour cette stratégie d'engagement sont de (1) maximiser l'implication des entreprises dans le combat contre le paludisme aux niveaux mondial, régional et national ; (2) utiliser les comités, les flux d'activité et les groupes de travail du Partenariat RBM pour parvenir à un consensus, rassembler et coordonner les entités dans le but de mener une action collective ; et (3) accroître le nombre global de membres pour obtenir un Partenariat plus représentatif et plus inclusif et donner la priorité aux entreprises et aux associations du secteur privé qui interviennent dans les pays impaludés.

Le Vice-président du conseil d'administration invite le responsable de l'ARMPC à présenter les détails du Cadre d'engagement du secteur privé.

Voir l'Annexe 13

Le responsable de l'ARMPC présente le Cadre d'engagement du secteur privé en axant son intervention sur les recommandations du rapport et les activités associées proposées et en fournissant au conseil d'administration des questions clés de discussion.

Les principales recommandations recouvrent (1) la formalisation de la relation entre le Partenariat RBM et la Business Alliance Against Malaria (BAAM) et la mobilisation d'autres réseaux régionaux et nationaux en vue d'élaborer des plans de travail communs autour d'activités spécifiques pour susciter des initiatives de lutte contre le paludisme financées par le secteur privé ; (2) la conduite de recherches poussées sur des industries et des entreprises en particulier afin d'impulser des investissements spécifiques dans les secteurs pharmaceutique, extractif, financier, agricole et des télécommunications dans les 11 pays les plus fortement touchés par le paludisme ; (3) le renforcement de la base des membres et des systèmes de recrutement pour formuler clairement l'éventail de possibilités d'investissement et d'engagement du secteur privé aux niveaux mondial, régional et national.

Les membres du conseil d'administration réaffirment le rôle essentiel du secteur privé dans la lutte contre le paludisme et la nécessité pour le Partenariat de disposer d'un cadre d'engagement avec ce secteur.

Ils conviennent d'officialiser la relation entre le Partenariat et la BAAM, tout en précisant qu'il ne s'agira pas d'une relation exclusive. Les membres du conseil d'administration insistent par ailleurs sur la nécessité d'analyser de façon plus approfondie les besoins du Partenariat à l'égard du secteur privé. Cela nous permettra de mieux savoir ce que nous pouvons attendre de ces parties prenantes et comment les solliciter. Un large consensus se dégage aussi sur l'importance de porter la priorité de cet engagement sur le plaidoyer, plutôt que sur la mobilisation des ressources, comme l'a démontré l'initiative APLMA M2030.

Les membres du conseil d'administration souhaitent que le kit de franchisage soit davantage développé et insistent sur la nécessité de s'aligner étroitement sur les priorités du Fonds mondial, qui possède une équipe expérimentée dans l'engagement du secteur privé, et celles d'autres plateformes économiques et politiques, comme le Forum économique mondial. Enfin, les membres du conseil d'administration soulignent la nécessité de surveiller attentivement les risques liés à l'engagement du secteur privé et d'élaborer un cadre de suivi pour identifier les résultats obtenus par le Partenariat grâce à cet engagement.

Le Directeur général précise qu'il s'agit d'un cadre général qui sera amené à être affiné dans le cadre du plan de travail, lequel reste encore à finaliser.

Le Vice-président du conseil d'administration prend note de ces commentaires et indique que le Secrétariat les prendra en considération dans la mise en œuvre du cadre.

Point de décision n° 10 :

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve le Cadre d'engagement du secteur privé et charge le Secrétariat de mettre en œuvre le cadre et le plan de travail.

* * *

JOURNÉE 3

Le Vice-président du conseil d'administration souhaite la bienvenue aux participants à cette troisième journée de la 11^e réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme.

VIII LA STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES DU 8 NOVEMBRE 2018

RBM/B11/2018/DP11

Le Vice-président du conseil d'administration rappelle que le Secrétariat a présenté une stratégie de mobilisation des ressources 2018-2020 lors de la 9^e réunion du conseil d'administration, qui recommandait certains niveaux de financement et désignait certains pays et organisations cibles pour le financement des travaux du Partenariat. Faisant suite à ces recommandations, le **conseil d'administration** a identifié un sous-groupe qui, sous la direction du Vice-président du conseil d'administration, travaillera avec le Secrétariat à l'élaboration d'un plan de mobilisation des ressources et à la définition des cibles de financement, lesquels seront ensuite soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Le Vice-président du conseil d'administration invite le responsable de l'ARMPC Manager à présenter la Stratégie de mobilisation des ressources.

Voir l'Annexe 14

Au moyen de diapositives, le **responsable de l'ARMPC** présente les retours soumis par le sous-groupe du conseil d'administration et porte plusieurs questions clés à l'attention du conseil d'administration, notamment : (1) la fin du cycle d'octroi de subvention ; (2) la mise en place d'un programme de subvention RBM-Secteur privé ; (3) l'élargissement et la diversification de la base de donateurs de RBM ; et (4) la mobilisation de ressources auprès d'institutions multilatérales.

Les membres du conseil d'administration prennent note de cette présentation et appuient l'idée d'une plus grande diversification des donateurs en proposant des pistes de donateurs clés à approcher. Ils apprécient l'approche plus ciblée présentée par le Secrétariat pour la mobilisation des ressources.

Concernant la collaboration avec le secteur privé, les membres du conseil d'administration insistent à nouveau sur la bonne gestion des conflits d'intérêts et la non-exclusivité, à l'instar de ce qui existe dans un mécanisme de financement commun tel que celui qui est proposé.

Les membres du conseil d'administration encouragent par ailleurs le Secrétariat à suivre de près les engagements pris pendant le Sommet sur le paludisme 2018, en marge de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Londres.

Enfin, les membres du conseil d'administration soulignent la nécessité d'assurer une distinction claire entre la mobilisation des ressources requises pour le financement du Secrétariat de RBM et la mobilisation des ressources dédiées à l'action mondiale de lutte contre le paludisme. La stratégie de mobilisation des ressources du Partenariat doit être clairement axée sur cette dernière, à savoir la mobilisation des ressources pour l'action mondiale de lutte contre le paludisme.

Point de décision n° 11 :

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve la stratégie proposée pour la mobilisation des ressources en vue de combler les lacunes du budget prioritaire révisé.

IX HÉBERGEMENT DU SECRÉTARIAT DU CONGRÈS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME DU 7 NOVEMBRE 2018**RBM/B11/2018/DP12**

La Présidente du conseil d'administration rappelle que le premier Congrès mondial de lutte contre le paludisme s'est tenu à Melbourne en juillet 2018. Cinq membres du conseil d'administration, dont la Présidente du conseil d'administration, ont assisté à ce Congrès qui a attiré plus de 1 000 participants. La Présidente du conseil d'administration fait référence au résumé de la valeur ajoutée du Congrès, présenté dans le document de travail du conseil d'administration RBM/B11/2018/DP2.

La Présidente du conseil d'administration ajoute qu'il a été demandé au Partenariat RBM d'envisager d'assumer la coordination de la convocation d'un comité de pilotage mondial composé des principales parties prenantes de la lutte contre le paludisme, dans le but d'étudier l'intérêt d'organiser des congrès similaires à l'avenir.

La Présidente du conseil d'administration invite le responsable du SCPC à présenter en détail la proposition d'hébergement du Secrétariat du Congrès mondial de lutte contre le paludisme.

Le responsable du SCPC présente les détails du dispositif d'hébergement. Il est précisé que la PMI, via le financement apporté au Partenariat RBM, a proposé d'appuyer l'intégration d'un consultant possédant les compétences et l'expérience requises pour appuyer le comité de pilotage du Congrès. Ces travaux entreraient dans le cadre du plan de travail approuvé par le conseil d'administration de RBM, mais seraient menés en dehors des dispositifs existants du Partenariat RBM. Il est également noté qu'il n'a pas été demandé au Partenariat RBM d'organiser, de mener ou de financer les prochains MWC éventuels.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de la mise à jour et estime que l'apport d'un soutien au comité de pilotage mondial relève de la mission du Secrétariat de RBM et ne requiert donc pas de décision de la part du conseil d'administration.

X DATES ET LIEUX DES PROCHAINES RÉUNIONS

- Genève, 29-30 avril 2019
- Abu Dhabi, novembre 2019

La Présidente du conseil d'administration demande aux membres du conseil d'administration ce qu'ils pensent des dates proposées.

Les membres du conseil d'administration approuvent pleinement les lieux des réunions prévues en 2019. Les dates précises de la réunion de novembre 2019 seront confirmées au Secrétariat par la P^{re} Taysir Barakat.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations.

XI AUTRES QUESTIONS

Les membres du conseil d'administration s'enquière des processus de signature des protocoles d'accord, notamment pendant la prochaine période de transition. Après discussion, il est entendu que la Présidente du conseil d'administration et le Vice-président du conseil d'administration examineront et approuveront tous les protocoles d'accord stratégiques avant leur signature pendant la période de transition et jusqu'à ce que la procédure officielle de signature des protocoles d'accord soit finalisée et approuvée par le conseil d'administration dans le futur.

XII OBSERVATIONS FINALES

La Présidente du conseil d'administration remercie les membres du conseil d'administration, les conseillers des membres du conseil d'administration, les Coprésidents des comités de partenaires et l'équipe du Secrétariat pour leur engagement envers le Partenariat et leur travail acharné en 2018. La Présidente du conseil d'administration remercie également l'ensemble des partenaires et donateurs qui contribuent aux travaux du Partenariat.

Au nom du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, la Présidente du conseil d'administration exprime des remerciements tout particuliers au Dr Kesete Admasu pour sa performance et ses réalisations exemplaires en tant que premier Directeur général du Partenariat RBM revitalisé et lui remet un prix en reconnaissance de son dévouement.

Les membres du conseil d'administration font écho à cette observation et adressent au Dr Kesete Admasu tous leurs vœux de succès pour l'avenir. Ils espèrent que le Dr Kesete Admasu continuera de prendre part aux activités du Partenariat et de soutenir ses efforts destinés à mettre fin au paludisme.

Applaudissements

* * *

LISTE DE PRÉSENCE

Membres du conseil d'administration

1. **MPANJU-SHUMBUSHO Winnie, Présidente du conseil d'administration**
2. **BLAND Simon, Vice-président du conseil d'administration**
3. ALONSO Pedro
4. BARAKAT Maha
5. COLL-SECK Awa – *participation partielle par téléconférence*
6. DALY Kieran
7. KAMWI Richard Nchabi
8. LAL Altaf
9. NISHIMOTO Ray
10. REDDY David
11. ROSES Mirta
12. SY As
13. YUTHAVONG Yongyuth

Absents excusés :

1. GOMES Paulo

Membres d'office du conseil d'administration de RBM

1. AXELSSON William, UNOPS
2. BIRHANE Kesete Admasu, Directeur général

Suppléants/Conseillers

1. MATTA Issa, Suppléant du représentant de l'OMS
2. DE RONGE Meg, Fondation de Bill et Melinda Gates, Conseillère auprès de Kieran Daly
3. GOLDMAN-VAN NOSTRAND Lisa, Conseillère auprès de Ray Nishimoto
4. PEAT Jason, Conseiller auprès d'As Sy
5. WALLACE Julie, Conseillère auprès de Winnie Mpanju-Shumbusho

Invités :

1. LUCARD Andrea, Coprésidente de l'ARMPC
2. IVANOVICH Elizabeth, Coprésidente de l'ARMPC
3. DJIBO Yacine, Coprésidente du SCPC
4. FISHMAN Michal, Coprésidente du SCPC
5. OLUMESE Peter, Coprésident du CRSPC
6. RENSHAW Melanie, Coprésidente du CRSPC

Membres de l'équipe de RBM

1. CARDOSO Thelma, Assistante administrative
2. GHALIB Leena, Assistante administrative
3. LEVENS Joshua, Responsable de l'ARMPC
4. MATHIEU GOTCH Clara, Directrice des opérations
5. SCANLON Xenya, Responsable du SCPC
6. WAYESSA Daddi, Responsable du CRSPC

RBM/B11/2018/DP01

Maputo, le 17 novembre 2018

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE – RECTIFICATIF 2

11e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT DE RBM

Ballroom, Hôtel Polana Serena, Avenida Julius Nyerere 1380, Maputo, Mozambique

de 9 h 00 à 18 h 00, le dimanche 18 novembre 2018

de 9 h 00 à 14 h 00, le lundi 19 novembre 2018

et de 8 h 00 à 11 h 00, le mardi 20 novembre 2018

1re journée, dimanche 18 novembre

9 h 00 à 9 h 15	I	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE	RBM/B11/2018/DP01
	a	Membres excusés	
	b	Déclarations d'intérêt	RBM/B11/2018/RP01
9 h 15 à 9 h 30	II	RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES VOTES PRIS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION	RBM/B11/2018/RP02
9 h 30 à 10 h 45	III	INFORMATIONS DU SECRÉTARIAT DE RBM	RBM/B11/2018/RP03
10 h 45 à 11 h 00		PAUSE THÉ/CAFÉ	
11 h 00 à 13 h 00	IV	PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2019 ET NOUVELLES VENANT DES COMITÉS DU PARTENARIAT	
	a	Plan de travail et budget pour 2019	RBM/B11/2018/DP02
	b	Comité de partenaires en charge du soutien régional et par pays (CRSPC)	RBM/B11/2018/RP04
	c	Comité de partenaires de RBM pour les communications stratégiques (SCPC)	RBM/B11/2018/RP05
	d	Comité de partenaires de RBM pour la mobilisation des ressources et le plaidoyer (ARMPC)	RBM/B11/2018/RP06
	e	Modalités du contrat du Secrétariat de RBM – séance à huis clos	

13 h 00 à 14 h 00	DÉJEUNER	
14 h 00 à 15 h 30	V	MISE À JOUR TECHNIQUE DE L'OMS SUR LE RAPPORT MONDIAL SUR LE PALUDISME ET LA RÉPONSE À Y APPORTER
15 h 30 à 15 h 45	PAUSE THÉ/CAFÉ	
15 h 45 à 18 h 00	VI	GOVERNANCE
	a	Élection du Président du Conseil d'administration – séance à huis clos RBM/B11/2018/ DP03
	b	Nomination du nouveau Comité de sélection des membres du Conseil d'administration RBM/B11/2018/ DP04
	c	Termes de référence et composition du Comité des finances RBM/B11/2018/ DP05
	d	Nouvelles de la sélection du directeur général – séance à huis clos RBM/B11/2018/ RP07
19 h 00 à 21 h 00	DÎNER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
	Sujets de discussion :	
		<ul style="list-style-type: none"> • Congrès mondial sur le paludisme – accueil du Secrétariat • Collaboration avec l'APLMA • Réflexions et recommandations du directeur général au Conseil d'administration

* * *

2e journée, lundi 19 novembre

9 h 00 à 10 h 45	VI	GOVERNANCE (suite)	
	e	Comité directeur pour les comités de partenaires – Termes de référence	RBM/B11/2018/ DP06
	f	Auto-évaluation du Conseil d'administration	RBM/B11/2018/ DP07
	g	Registre des risques de RBM	RBM/B11/2018/ DP08
	h	Politique de RBM sur la divulgation de l'information (si le temps le permet)	RBM/B11/2018/ DP09
10 h 45 à 11 h 00		PAUSE THÉ/CAFÉ	
11 h 00 à 12 h 30	VII	CADRE DE PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ	RBM/B11/2018/ DP10
12 h 30 à 14 h 00		DÉJEUNER	
15 h 15 à 18 h 45		PRÉSENTATION DU RAPPORT MONDIAL SUR LE PALUDISME 2018 ET LANCEMENT DE LA RÉPONSE À APPORTER À SA CHARGE ÉLEVÉE (voir le projet d'ordre du jour ci-joint)	
19 h 00 à 22 h 15		20^e ANNIVERSAIRE - SOIRÉE DE GALA (le programme est joint) Service de cocktails de 19h 00 à 19h 30 Ouverture de la soirée à 19h 30	

* * *

3e journée, mardi 20 novembre

8 h 00 à 9 h 00	VIII	STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES	RBM/B11/2018/ DP11
9 h 00 à 9 h 30	IX	CONGRÈS MONDIAL SUR LE PALUDISME – ACCUEIL DU SECRÉTARIAT (conclusion des discussions ayant eu lieu au cours du dîner du Conseil d'administration)	RBM/B11/2018/ DP12
9 h 30 à 10 h 00	X	DATES ET LIEUX DES PROCHAINES RÉUNIONS <ul style="list-style-type: none">• Genève, les 29 et 30 avril 2019• Abu Dhabi, novembre 2019	
10 h 30 à 10 h 45	XI	QUESTIONS DIVERSES	
10 h 45 à 11 h 00	XII	OBSERVATIONS FINALES	
11h 30 à 16h 30		VISITE DE TERRAIN POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (un déjeuner pré-emballé sera proposé)	

* * * * *



Priorités stratégiques du Partenariat RBM pour 2018-2020

S'assurer que le paludisme reste un **axe politique et de développement majeur** en adoptant une approche multisectorielle solide garantissant un engagement indéfectible et des investissements sur la durée, le but étant de franchir les étapes intermédiaires et finales de l'AIM (Action et investissement pour vaincre le paludisme) et de la GTS (Stratégie technique mondiale).

Promouvoir et soutenir des approches régionales de lutte contre le paludisme ancrées sur des plateformes économiques et politiques existantes comme des Communautés économiques régionales, y compris dans des contextes humanitaires et complexes.

Promouvoir et défendre un financement durable de la lutte contre le paludisme avec des hausses des financements internes.

Engagement avec l'Union interparlementaire

Un protocole d'entente entre le Partenariat RBM et l'Union interparlementaire (UIP) a été approuvé lors du Sommet de l'UIP qui s'est tenu du 14 au 17 octobre. Le Partenariat RBM a encouragé les pays à former des groupes réunissant tous les partis et à ne pas hésiter à demander aux parlementaires de soutenir la mobilisation des ressources et la surveillance des programmes financés. Les projets à venir incluent la signature, lors de la réunion de l'association des parlementaires africains qui aura lieu le 25 avril 2019, d'une déclaration de soutien à l'engagement des parlementaires à lutter contre le paludisme.

RBM a réuni 22 participants, notamment 18 députés en marge du Sommet de l'UIP, avec la participation de Stephen O'Brien.



Avril 2018 fut un mois à
marquer d'une pierre
blanche pour le
Partenariat RBM et la
communauté mondiale
de lutte contre le
paludisme.

READY

TO BEAT MALARIA

Cinquante-trois pays du Commonwealth se sont engagés politiquement à réduire de moitié les cas de paludisme et les décès dus à cette maladie d'ici 2023. Des engagements financiers, politiques et scientifiques pour un montant total de 4,1 milliards USD ont été pris lors du Sommet de lutte contre le paludisme à Londres, organisé par la Fondation de Bill et Melinda Gates et le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme.



7^e Conférence de l'Initiative multilatérale sur le paludisme (MIM), Dakar, 15-20 avril



Le Monde Afrique

La Conférence MIM a mis en vedette le Partenariat RBM, notamment avec l'organisation, le 15 avril, d'un dialogue avec le conseil d'administration de RBM et de nombreux autres événements parallèles. En avril 2018, 657 articles mentionnant la Conférence MIM ont été diffusés dans les médias, avec entre autres la parution d'une série de 10 articles dans *Le Monde Afrique*.



Journée mondiale de lutte contre le paludisme 2018 : Prêt à vaincre le paludisme



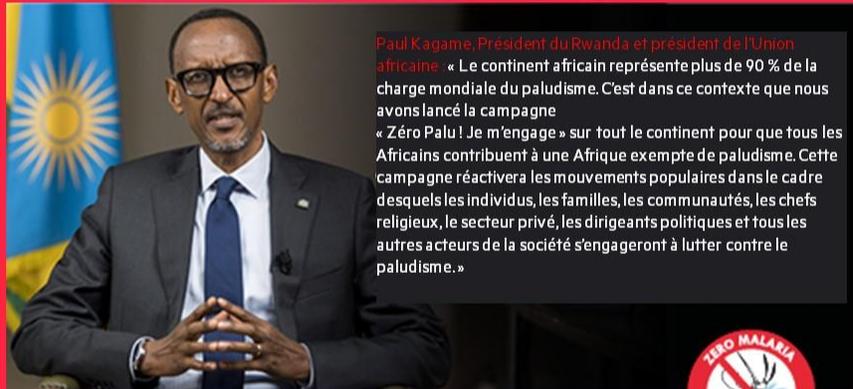
“I’m #readytobeatmalaria by developing new life-saving treatments.”

World Malaria Day
#readytobeatmalaria #endmalaria
#worldmaliaday

RBM Partnership
To End Malaria

Campagne panafricaine « Zéro Palu ! Je m’engage »

Lancée lors du 31^e Sommet de l’Union africaine à Nouakchott, en Mauritanie les 1 et 2 juillet, avec le soutien de la Commission de l’Union africaine et du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme



Paul Kagame, Président du Rwanda et président de l’Union africaine « Le continent africain représente plus de 90 % de la charge mondiale du paludisme. C’est dans ce contexte que nous avons lancé la campagne « Zéro Palu ! Je m’engage » sur tout le continent pour que tous les Africains contribuent à une Afrique exempte de paludisme. Cette campagne réactivera les mouvements populaires dans le cadre desquels les individus, les familles, les communautés, les chefs religieux, le secteur privé, les dirigeants politiques et tous les autres acteurs de la société s’engageront à lutter contre le paludisme. »

www.zeromalaria.africa



1^{er} Congrès mondial de lutte contre le paludisme : Melbourne, Australie, 1-5 juillet

Ce congrès, le premier de ce type, a réuni plus de 1 000 délégués de plus de 60 pays.

Le Partenariat RBM y était représenté par le Président et 5 membres de son conseil d'administration, ainsi que son Secrétaire.

La déclaration du Congrès mondial de lutte contre le paludisme (MWC) a lancé un appel à renforcer la collaboration avec le Partenariat RBM pour organiser, à l'avenir, des réunions régulières.

Les résultats ont été remarquables avec, entre autres, la création du réseau CS4ME (Société civile pour l'élimination du paludisme) et le lancement de l'initiative BAAM (Alliance des entreprises contre le paludisme).



11

Objectif en vue

Jamais le nombre de personnes enregistrant moins de 10 000 cas de paludisme n'a été aussi élevé, ce qui signifie bien que l'élimination est désormais à portée de main. Dans le monde, 100 pays sont en bonne voie de devenir exempts de paludisme d'ici 2020.



Toutes nos félicitations
au Paraguay !



Plaidoyer pour la lutte contre le paludisme lors de l'Assemblée générale des Nations Unies

Une table ronde de haut niveau intitulée « D'une charge élevée à un fort impact : relancer la lutte pour mettre fin au paludisme » a été organisée le 25 septembre 2018 sur fond d'Assemblée générale des Nations Unies à New York, en présence de chefs d'État, de ministres et de représentants de haut niveau.

Pays ayant patronné l'évènement :

- République fédérale démocratique d'Éthiopie
- Royaume d'Eswatini
- Royaume de Thaïlande
- République du Ghana
- République d'Inde
- République du Mozambique
- Îles Salomon



Partenaires et donateurs :

- Alliance des dirigeants africains contre le p
- Commission de l'Union africaine
- Alliance des dirigeants de la région Asie-Pacifique contre le paludisme
- Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme
- Fondation pour les Nations Unies





Accélérer les avancées grâce à des initiatives régionales

Une collaboration régionale est un élément clé de la lutte contre le paludisme et elle est par conséquent au cœur de la stratégie du Partenariat pour la période 2018-2020. Plusieurs régions ont renforcé leur collaboration en 2018, dont notamment :

- Les 16 pays de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) qui se sont solidement engagés à faire de l'élimination du paludisme dans la région une priorité dans la Déclaration de Windhoek.
- L'initiative pour l'élimination du paludisme au Sahel crée une collaboration et un engagement transfrontaliers pour accélérer l'élimination du paludisme dans 8 pays du Sahel.
- Six pays (Cambodge, Chine, Laos, Myanmar, Thaïlande et Viêt Nam) ont signé un appel des ministres à l'action pour mettre fin au paludisme dans la sous-région du Grand Mekong d'ici 2030.



RBM Partnership To End Malaria

17

Initiative pour l'élimination du paludisme dans le Sahel

Une nouvelle plateforme régionale conçue pour accélérer les avancées dans la région du Sahel a été lancée le 31 août 2018 à Dakar, au Sénégal, par les ministres de la Santé de 8 pays (Burkina Faso, Cap-Vert, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Gambie).

En signant la Déclaration de Dakar, les pays se sont engagés à :

- Renforcer la couverture universelle d'agents antipaludiques.
- Mobiliser les financements en faveur de l'élimination du paludisme.
- Renforcer la collaboration transfrontalière.
- Accélérer l'introduction de technologies innovantes permettant de mieux combattre le paludisme.
- Développer une feuille d'évaluation sous-régionale pour assurer un suivi des avancées vers une élimination du paludisme d'ici 2030.



La professeure Awa Coll Seck, membre du conseil d'administration de RBM, a été nommée ambassadrice de l'initiative pour l'élimination du paludisme dans le Sahel.



Malaria incidence and reported malaria cases in Sahelian countries, 2016

18

En août, les 16 pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe se sont solidement engagés à faire de l'élimination du paludisme dans la région une priorité dans la Déclaration de Windhoek.



Southern Africa is united to end malaria

#strongertogether



La région du Grand Mékong s'engage dans l'élimination du paludisme

En marge de l'Assemblée mondiale de la Santé qui s'est tenue en mai 2018, les ministres de la Santé et d'autres représentants de haut niveau des six pays de la sous-région du Grand Mékong (Cambodge, Chine, Laos, Myanmar, Thaïlande et Viêt Nam) ont signé un appel des ministres à l'action pour en finir avec le paludisme dans cette même région d'ici 2030.

Cet appel met tout particulièrement l'accent sur la multirésistance aux médicaments, menace qui pèse sur l'élimination du paludisme dans cette région et qui a été détectée dans un certain nombre de ces pays au cours des dix dernières années.



Photo reproduite avec l'aimable autorisation du Fonds mondial / John Rae

Soutien aux demandes faites au Fonds mondial

Un total de 67 pays ont remis des demandes de financement au Fonds mondial. Le Partenariat RBM a directement soutenu 54 de ces demandes, notamment des propositions de financement régionales pour E8 et l'initiative MOSASWA (région Mozambique, Afrique du Sud et Swaziland).

- Parmi tous les pays qui ont fait une demande au Fonds mondial, plus de 90 % ont déjà signé un accord de subvention et la mise en œuvre est actuellement en cours.
- Le processus d'optimisation du portefeuille du Fonds mondial a permis de mobiliser des ressources supplémentaires d'un montant total de 53 millions USD, ayant permis au Burundi et au Rwanda de procéder à des pulvérisations intra-domiciliaires d'insecticide à effet rémanent, au Burkina Faso et au Niger d'organiser une chimioprévention du paludisme saisonnier et à la République démocratique du Congo et au Pakistan d'acquiescer des moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée (MILD).
- Le Partenariat RBM a également soutenu les Comores et la Mauritanie dans le processus d'octroi de subventions.



Près de 3 milliards USD ont été obtenus pour appuyer des programmes de lutte contre le paludisme.

Réunions infrarégionales de RBM pour l'Afrique occidentale, centrale, orientale et australe



Un engagement toujours plus fort dans la région de l'Asie-Pacifique

En 2018, le Partenariat RBM a renforcé son engagement dans la région de l'Asie-Pacifique, avec entre autres :

- La conférence du Prince Mahidol qui s'est tenue à Bangkok en février et s'est suivie d'un dialogue, le premier de ce type, avec l'APLMA et Unitaïd sur les stratégies d'optimisation de l'accès aux produits de santé innovants contribuant à l'élimination du paludisme et d'amélioration la sécurité sanitaire.
- Un suivi de l'étude MalaFA qui se concentrera sur 4 pays d'Asie (Cambodge, Inde, Thaïlande et Viêt Nam). Le professeur Yongyuth Yuthavong a accepté de codiriger l'étude MalaFA-Asia.
- Un protocole d'entente entre l'APLMA et RBM est en cours d'élaboration pour soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique de RBM.



D'une charge élevée à un fort impact : réponse ciblée au paludisme

Lancement d'une nouvelle approche de réduction de la charge du paludisme dans les pays les plus impaludés prévue pour le 19 novembre 2018 avec l'appui de l'OMS et du Partenariat RBM

Dix pays d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Cameroun, République démocratique du Congo, Ghana, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) et l'Inde supportent plus de 70 % de la charge du paludisme mondiale.

Les 4 axes de la réponse donnée aux pays où la charge du paludisme est élevée s'articulent autour des initiatives suivantes :

- Des politiques visant à réduire le nombre de décès dus au paludisme.
- Des informations stratégiques pour accentuer les effets des initiatives et interventions.
- Une amélioration des consignes, des politiques et des stratégies.
- Une réponse nationale coordonnée.





Accroître l'enveloppe de financement pour le paludisme

Le groupe de travail sur le financement de la lutte contre le paludisme

Le groupe de travail sur le financement de la lutte contre le paludisme a sélectionné des pays où se dérouleront des missions nationales de cadrage de la mobilisation des ressources (Mozambique, Zambie, Soudan, République du Congo, Ouganda et 1 ou 2 États du Nigéria) et qui bénéficieront d'un soutien dans la rédaction de dossiers d'investissement pour la lutte contre le paludisme.

- La première mission de ce type a été menée au Mozambique du 4 au 8 juin 2018, où un comité directeur interministériel a été formé sous la conduite du Premier ministre, avec comme mission de mandater un dossier d'investissement pour la lutte contre le paludisme. Le Secrétariat de RBM se prépare actuellement à la première réunion de ce comité directeur afin d'esquisser les prochaines étapes.
- Les missions prévues au Soudan et en République du Congo ont malheureusement été reportées à décembre par le Secrétariat en raison de certaines circonstances dans ces pays.
- Les prochaines visites se dérouleront en Ouganda, au Nigéria et en Zambie.



Suite au lancement, au niveau national, de la campagne Zéro Palu ! Je m'engage, RBM soutient la rédaction d'un dossier d'investissement pour la lutte contre le paludisme au Mozambique.

Engagement avec la Chine

La Chine a pris d'importants engagements dans le domaine de la santé, notamment en donnant la priorité à la lutte contre le paludisme dans le cadre de son initiative « One Belt, One Road » lancée début septembre lors du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) réunissant des dirigeants chinois et africains.

Le comité directeur Chine-RBM s'est réuni à Pékin avant le Sommet et le directeur général adjoint de la Commission de santé nationale de la Chine a accepté de coprésider ce comité directeur et de maintenir le Partenariat RBM au cœur de ses initiatives pour financer les projets de lutte contre le paludisme.

Il est absolument essentiel, d'ici la fin de l'année 2018, d'accroître le nombre d'adhérents au comité directeur

Chine-RBM, de renforcer la coopération politique avec la Chine et de mettre en place un mécanisme efficace.



Madame Cui Lui, vice-ministre, de la Commission de santé nationale, prend la parole lors d'un événement en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé organisée en mai 2018 par l'OMS et le Partenariat RBM.
Photo : Mark Henley / OMS

Plaidoyer en faveur d'une reconstitution des ressources du Fonds mondial



Les mois à venir vont être cruciaux pour améliorer la visibilité de la lutte contre le paludisme et obtenir de nouveaux engagements en faveur de cette cause. En octobre 2019, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP) devra procéder à une reconstitution de ses ressources.

Pour assurer une reconstitution des ressources du Fonds mondial, nous devons compter sur l'appui de personnes influentes et organiser des campagnes innovantes pour que la lutte contre le paludisme reste une priorité des programmes politiques et dans les esprits de chacun, où qu'il ou elle se trouve.



Étapes et moments clés de 2018-2019

2018 Lancement du Rapport sur le paludisme dans le monde de l'initiative « D'une charge élevée à un fort impact »
 Le Partenariat RBM fête ses 20 ans

2019

- NOVEMBRE** Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba
- FÉVRIER** Conférence de préreconstitution des ressources à New Delhi
- AVRIL** Journée mondiale de lutte contre le paludisme et autres événements à Paris
- JUILLET** Sommet de l'Union africaine à Niamey au Niger
Coupe d'Afrique des nations au Cameroun
- SEPTEMBRE** Assemblée générale des Nations Unies
- OCTOBRE** Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial à Lyon
- NOVEMBRE** Conférence « Reaching the Last Mile » à Abu Dhabi

Possibilités d'engagement

29

Objectif stratégique transversal :
 Pour un Secrétariat hautement performant

Gouvernance

- Réunions du conseil d'administration du Partenariat RBM : deux en présentiel (avril 2018 à Dakar et novembre 2018 à Maputo) et deux virtuelles (février et août 2018)
- Réunions du Comité des finances : deux virtuelles (mars et novembre 2018) et une séance de travail en présentiel (septembre 2018)
- **Réunions annuelles des Comités de partenaires** : Comité de partenaires en charge des communications stratégiques (SCPC) en février 2018 à Genève, Comité de partenaires en charge de la mobilisation des ressources et du plaidoyer (ARMPC) en mai 2018 à Genève, Comité de partenaires en charge du soutien régional et par pays (CRSPC) en novembre 2018 à Addis-Abeba
- Vice-président du comité d'administration : monsieur Simon Bland a pris ses fonctions en mai 2018
- Nouveau membre du conseil d'administration : le docteur Kenneth Staley a rejoint le conseil en août 2018
- Nouveaux coprésidents des Comités de partenaires : élus en avril 2018

À venir en novembre 2018

- Élection du Président du conseil d'administration
- Désignation du Comité de sélection du conseil d'administration
- Désignation des membres du Comité des finances

Communications avec le Partenariat

- Équipe de direction du conseil d'administration : appels téléphoniques mensuels
- Groupe de coordination des comités de partenaires (PCCG) : appels téléphoniques mensuels
- Site Web du Partenariat RBM : nouvelle conception et amélioration continue
- Bulletin d'information du Partenariat RBM : mensuel
- Bulletins d'information des Comités de partenaires :
 - ARMPC : bimensuel
 - CRSPC : bimensuel
 - SCPC : au moins une fois toutes les deux semaines
- Comité directeur des Comités de partenaires : réunions et appels réguliers
- Enquêtes menées par le Partenariat RBM : organisées lors des deux réunions régionales du CRSPC

Résultats des enquêtes du Partenariat RBM

- Ateliers de travail régionaux du CRSPC (octobre 2018) : 159 sondés, en français et en anglais
- 67 % sont satisfaits du niveau d'engagement avec le Partenariat.
- 69 % savent bien comment dialoguer et travailler avec le Partenariat.
- 71 % sont satisfaits de la transparence et de l'accès au Partenariat.
- 33 % ont participé à un événement RBM au cours de l'année passée.
- Cependant, des améliorations sont nécessaires concernant :
 - ✓ Le concept des Comités de partenaires et des groupes de travail (43 % et 38 % ne connaissent pas respectivement leur rôle et leur fonction).
 - ✓ Les canaux de communication (seulement 40 % des participants ont reçu les bulletins d'information du Partenariat) et le site Web (68 % ont consulté le site Web et ont noté l'absence de certains contenus en français).

Politiques

Approuvées en 2018 (ou en cours de révision par le conseil d'administration en novembre 2018)

- Révision du formulaire de déclaration d'intérêts
- Politique des ambassadeurs de bonne volonté et leur désignation
- Cadre de gestion des risques et journal des risques
- Consignes de gestion des finances
- Procédures opérationnelles normalisées UNOPS RBM
- Révision des termes de référence des groupes de travail
- Feuille de route de renouvellement des comités
- Révision des réserves de durabilité
- Révision des termes de référence du Comité des finances
- Politique de divulgation des informations
- Termes de référence des Comités directeurs des Comités de partenaires

Dépenses prévues en 2018

Sur la base des prévisions de dépenses pour l'année, un montant total de dépenses d'environ 7,23 millions USD est prévu (taux d'utilisation de 70-75 %)



Prévision de financement 2020

Aucun accord de contribution n'a été signé pour les financements en 2020, de sorte qu'un solde de 1,56 million USD est escompté.

	(en USD)
A. Financement prévu en 2019 (cumulatif)	26,50 millions
B. Dépenses en 2018 (cumulatives, prévues)	14,64 millions
C. Budget de 2019	10 millions
D. Augmentation des réserves de 2019	0,3 million
Solde escompté (31 décembre 2019) (A-B-C-D)	1,56 million



Nous nous réjouissons de
vous accueillir sur le
campus de santé mondial,
le Global Health Campus.

* * *



Partenariat RBM - Budget 2019

- Le plan de travail et le budget pour 2019 s'élèvent au total à 9 969 550 USD. Cela représente une augmentation de 1% par rapport au budget approuvé pour 2018.
- Le Secrétariat et les Comités de partenaires (CP) ont entrepris un exercice de hiérarchisation, à la suite de consultations entre les CP.

Objectif stratégique 1	1 933 550
Objectif stratégique 2	2 958 250
Objectif stratégique 3	740 000
Objectifs transversaux	3 685 036
Frais de gestion de l'UNOPS	652 214
TOTAL (en millions USD)	9 969 550

ARMPC	639 000
CRSPC	4 229 330
SCPC	854 000
Objectifs transversaux et Secrétariat	3 595 036
Frais de gestion de l'UNOPS	652 214
TOTAL (en millions USD)	9 969 550

Partenariat RBM – Budget de l'objectif 1

Le budget de l'objectif 1 s'élève à 1 933 550 USD.

Objectif 1 : maintenir la lutte contre le paludisme au rang des plus hautes priorités des programmes politiques et de développement	1 933 550 USD	Responsabilité :
Initiative 1 : groupes parlementaires multipartites sur le paludisme	219 000 USD	ARMPC / CRSPC
Initiative 2 : communications stratégiques	441 000 USD	SCPC
Initiative 3 : partenariats inclusifs et multisectoriels	531 000 USD	ARMPC/CRSPC/S CPC
Initiative 4 : focalisation sur les lacunes en matière de couverture	568 800 USD	CRSPC
Initiative 5 : utilisation à grande échelle de nouveaux outils	173 750 USD	ARMPC/CRSPC

Partenariat RBM – Budget de l'objectif 2

Le budget de l'objectif 2 s'élève à 2 958 250 USD.

Objectif 2 : accélérer les progrès grâce à une approche régionale	2 958 250 USD	Responsabilité :
Initiative 1 : initiative régionale de lutte contre le paludisme	998 500 USD	CRSPC
Initiative 5 : utilisation efficace des ressources du Fonds mondial	1 959 750 USD	CRSPC

Partenariat RBM – Budget de l'objectif 3

Le budget de l'objectif 3 s'élève à 740 500 USD

Objectif 3 : accroître l'enveloppe de financements	740 500 USD	Responsabilité :
Initiative 1 : financements nationaux	325 750 USD	ARMPC/CRSPC
Initiative 3 : maintien de l'engagement des donateurs	384 750 USD	ARPMC/CRSPC
Initiative 4 : engagement du secteur privé	30 000 USD	ARMPC

Partenariat RBM – Budget des objectifs transversaux

Le budget des objectifs transversaux s'élève à 3 685 036 USD.

Objectifs transversaux : Un Secrétariat hautement performant	3 685 036 USD	Responsabilité :
Objectif transversal 1 : soutien au conseil d'administration et aux mécanismes du Partenariat	484 652 USD	Secrétariat
Objectif transversal 2 : fonctionnement optimal et efficace des CP	89 000 USD	Secrétariat/ARMP C/CRSPC/SCPC
Objectif transversal 3 : pratiques commerciales conformes à la mission et aux valeurs du Partenariat	396 635 USD	Soutien direct de l'UNOPS
Objectif transversal 4 : Secrétariat (personnel, déplacements, dépenses de fonctionnement, équipement)	2 674 748 USD	Secrétariat
Objectif transversal 6 : actions du Secrétariat en tant que porte-parole du Partenariat (participation des ambassadeurs de bonne volonté)	40 000 USD	ARMPC/SCPC

Partenariat RBM - Budget 2019 (Priorité 2)

- Le plan de travail et le budget pour 2019 proposent aussi des activités relevant de la Priorité 2, pour un montant total de 2 250 210.
- Celles-ci pourraient être mises en œuvre si des fonds supplémentaires étaient disponibles en 2019 et sont prévues pour le second semestre.

Objectif stratégique 1	518 750
Objectif stratégique 2	1 103 500
Objectif stratégique 3	455 750
Objectifs transversaux	25 000
Frais de gestion de l'UNOPS	147 210
TOTAL (en millions USD)	2 250 210

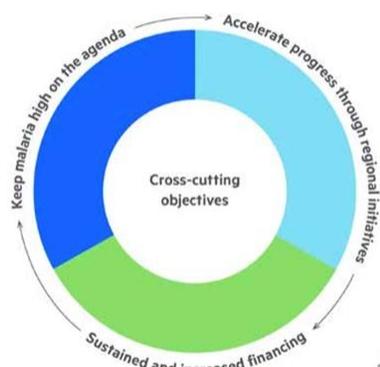
ARMPC	233 000
CRSPC	2 605 000
SCPC	50 000
Objectifs transversaux et Secrétariat	-
Frais de gestion de l'UNOPS	147 210
TOTAL (en millions USD)	2 250 210

* * *

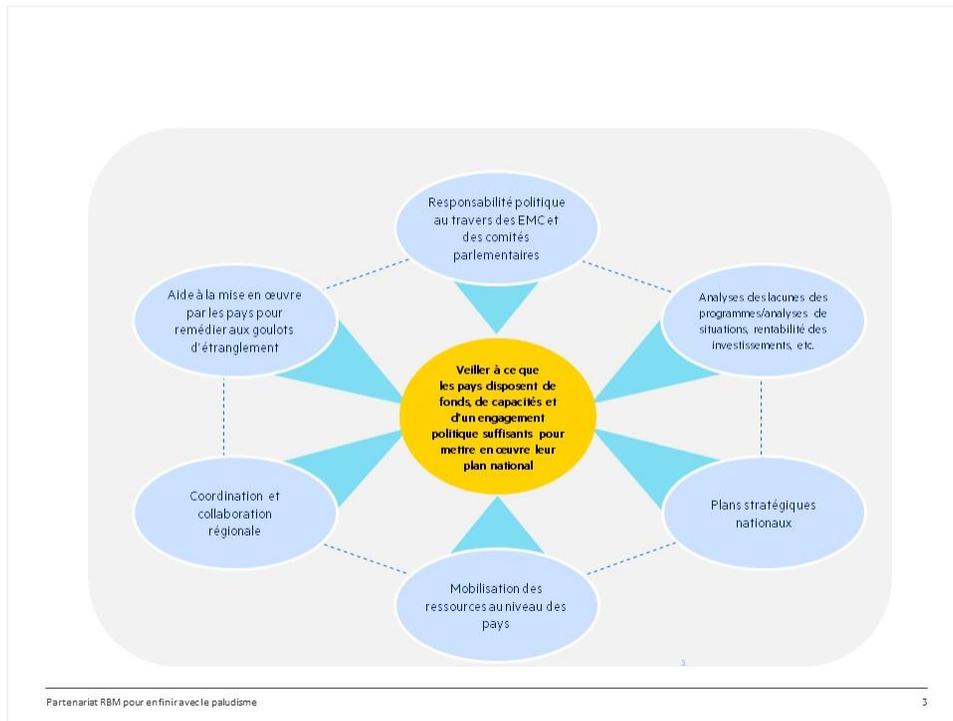


Contexte - Plan de travail 2019 du CRSPC

Le Plan de travail du CRSPC (Comité de partenaires de RBM en charge du soutien régional et par pays) est basé sur le **Plan stratégique du Partenariat RBM 2018-2020** et contribuera directement à la réalisation des Objectifs stratégiques 3 + 1 :



1. Maintenir le paludisme parmi les plus hautes priorités des programmes politiques et de développement afin d'assurer la poursuite des engagements et des investissements visant à atteindre les objectifs de la GTS et du document-cadre AIM
 2. Accélérer les progrès grâce à une approche régionale ancrée dans les plateformes politiques et économiques existantes telles que les Communautés économiques régionales
 3. Accroître l'enveloppe de financements destinée à la lutte contre le paludisme
- ✓ Mettre en place un Secrétariat hautement performant



SO1 : Promouvoir et soutenir les approches régionales

SI 1 : Promouvoir et aider à la mise en place d'initiatives régionales de lutte contre le paludisme

✓ Réunions de coordination sous-régionales :

- Afrique orientale et australe
- Afrique centrale et occidentale, y compris l'initiative pour l'élimination du paludisme dans le Sahel (SaME)
- Asie-Pacifique
- Pays à environnement opérationnel complexe

Importance :

- Plateforme clé pour impliquer les PNLP et l'ensemble du partenariat à tous les niveaux, y compris le secteur privé
- Amélioration de la plateforme pour partager les meilleures pratiques, les défis à relever, recenser et cartographier de manière proactive les besoins d'assistance à la mise en œuvre et identifier les priorités stratégiques nécessitant une aide
- Opportunité de diffuser des informations sur les outils actuels de prévention et de contrôle du paludisme, perspectives d'amélioration de l'efficacité de la planification et de la mise en œuvre

Promouvoir et aider à mettre en place des initiatives régionales de lutte contre le paludisme

Réunions de coordination infrarégionales (suite)

Bien-fondé de l'approche :

- *Commentaires forts et positifs issus des trois réunions régionales du CRSPC en 2018 « Le partenariat RBM est redynamisé »*
- *Exigences d'assistance technique définies pour les pays africains permettant une amélioration et une accélération de la planification de l'aide*
- *Plus de 40 organisations partenaires, y compris le secteur privé, impliquées dans les réunions régionales du CRSPC en 2018, offrant un tremplin pour une collaboration renforcée au sein du Partenariat RBM.*

SI 1 : Promouvoir et aider à la mise en place d'initiatives régionales de lutte contre le paludisme

- ✓ **Renforcement des capacités des Programmes nationaux de lutte contre le paludisme (PNLP) :**
 - En collaboration avec l'OMS, le CRSPC soutiendra la formation des responsables des PNLP dans le cadre du cours de l'OMS sur la paludologie.
 - Discussions en cours pour un soutien à l'Asie-Pacifique

Importance :

- ✓ *Stratégie à long terme visant à permettre aux responsables des PNLP d'exercer pleinement leurs activités pour éliminer le paludisme*

Goulot d'étranglement :

- ✗ Pas encore financé

SO1 : Maintenir la lutte contre le paludisme au rang des plus hautes priorités des programmes politiques et de développement

Bâtit des coalitions inclusives et multisectorielles



- ✓ Le CRSPC maintient le **paludisme parmi les plus hautes priorités de l'agenda politique**, associe tous les secteurs, y compris le secteur privé, et veille à son appropriation par les communautés
- ✓ Il jouera un rôle de premier plan dans la prestation d'une **assistance technique** à la mise en œuvre du programme « Zéro palu ! Je m'engage » au niveau infranational.
- ✓ **Quatre pays seront ciblés** initialement pour recevoir un soutien global, tandis qu'un soutien sera fourni à d'autres pays sur demande
- ✓ Le soutien **comporte un engagement politique de haut niveau**, des analyses de situations, des stratégies de mobilisation des ressources, etc.

SO1 : Maintenir la lutte contre le paludisme au rang des plus hautes priorités des programmes politiques et de développement

Promouvoir et aider à créer des groupes parlementaires multipartites et des Conseils pour mettre fin au paludisme

- ✓ Représente une plateforme clé pour maintenir le paludisme parmi les plus hautes priorités politiques
- ✓ **Mettre en place des groupes parlementaires multipartites dans au moins 3 pays endémiques prioritaires** et fournir un appui technique (Nigeria, RDC, Mozambique à confirmer)
- ✓ Fournir un **soutien technique aux groupes parlementaires multipartites existants** (par exemple en Ouganda et en Tanzanie)
- ✓ Mettre en place au moins **3 Conseils pour mettre fin au paludisme**



Son Excellence le Président Yoweri K. Museveni appose sa signature sur un panneau d'engagement à l'occasion du lancement de la Campagne de masse contre le paludisme (MAAM).

SO1 : Maintenir la lutte contre le paludisme au rang des plus hautes priorités des programmes politiques et de développement

Examens des programmes de lutte contre le paludisme et élaboration du Plan stratégique national

- ✓ Sous la direction de l'OMS, un appui technique sera fourni à 10 pays au maximum.

Importance :

- *Aligner la planification de la lutte contre le paludisme sur le programme global de santé et de développement, déterminer des orientations claires, meilleur outil de mobilisation des ressources (en particulier le Fonds mondial).*
- *Possibilité d'intégrer une combinaison de nouveaux outils et de meilleures pratiques, y compris dans les pays fortement touchés par la maladie*

SI 5 : Maximiser l'impact des investissements du Fonds mondial

- ✓ **Garantir l'utilisation efficace et efficiente des fonds disponibles**
- ✓ **Assistance à la mise en œuvre et à l'identification des goulots d'étranglement :** Goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial
- ✓ **Soutien à la campagne sur les MILD :** Goulots d'étranglement dans la mise en œuvre

Bien-fondé de l'approche :

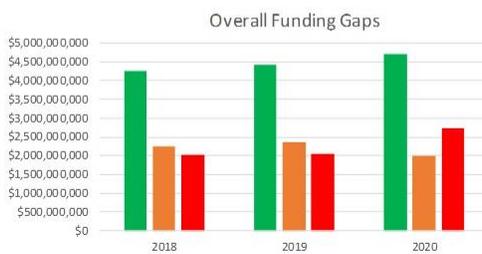
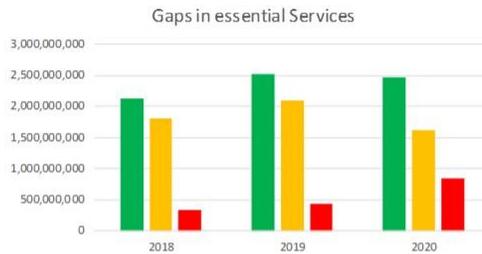
- *Soutien à la mise en œuvre pour prendre en compte les retours des TRP au cours de l'attribution et la mise en œuvre des subventions, y compris pour la CCSC, le déploiement de la SMC, les situations d'urgence, les recrudescences de la maladie, les campagnes de MILD, la mise en œuvre de la PID et les domaines de sous-performances des subventions. La capacité d'absorption des subventions s'améliore.*

Goulot d'étranglement :

- ✗ **œuvrer** à élargir le réseau de consultants afin de répondre plus rapidement aux demandes des pays

SO1 : Priorités pour 2019 : Comblers les lacunes !

✓ Lacunes critiques pour maintenir les niveaux actuels de couverture nationale



- Les pays soutenus par le Fonds mondial dans la lutte contre le paludisme ont identifié des manques de ressources de 3 milliards USD pour 2018-20 pour les seuls domaines de la lutte antivectorielle et de la gestion des cas :



279 millions de MILD



900 millions ACT



260 millions de TDR

- En incluant les coûts des autres interventions (SMC, TPI, frais de suivi et d'évaluation, de surveillance et de gestion), les pays soutenus par le FM dans la lutte contre le paludisme évaluent le **déficit en ressources à 50 % (> 6 milliards USD)** pour la mise en œuvre de leurs plans stratégiques nationaux 2018-20

Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme

SO3 : Accroître l'enveloppe de financements destinée à la lutte contre le paludisme

- ✓ Le CRSPC aidera les pays à élaborer des approches globales en matière de mobilisation des ressources et de plaidoyer, notamment des analyses des lacunes, des analyses de rentabilité des investissements, l'élaboration de propositions de financement, etc.

Importance :

- *Les analyses des lacunes identifient les déficits de ressources pour permettre des efforts ciblés de mobilisation des ressources*
- *Ceci permet de plaider en faveur d'un renforcement des engagements en matière de ressources, notamment en ressources nationales, en ressources du secteur privé, etc.*
- *Soutien à l'élaboration de propositions de financement et à la mobilisation de ressources aux niveaux national et régional*

Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme

12

SO3 : Accroître l'enveloppe de financements destinée à la lutte contre le paludisme

Maximiser l'impact des investissements du Fonds mondial

- ✓ Réunion d'orientation pour les demandes de financement au Fonds mondial 2021-2023 : Aider 45 pays dans le processus de demande de financement au Fonds mondial

Importance :

- Aide les pays à obtenir les ressources du Fonds mondial en temps opportun

Bien-fondé de l'approche :

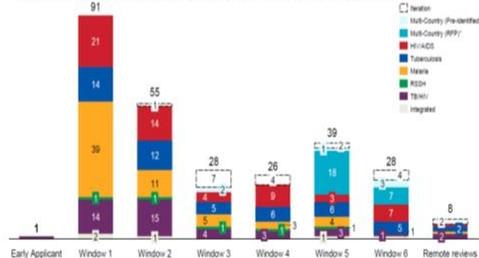
- Tirer parti du succès du soutien du CRSPC pour 2017-2020. Plus de 90 % des demandes de financement pour la lutte contre le paludisme ont été soumises dans le cadre des deux premières fenêtres, ce qui laisse suffisamment de temps pour l'attribution de subventions et évite toute interruption dans les programmes.

Goulot d'étranglement :

- ✗ Le CRSPC aura besoin de collecter des fonds pour faire face aux coûts

Funding Request Submissions

Including window 6, 219 new country applications have been submitted to date



SO3 : Accroître l'enveloppe de financements destinée à la lutte contre le paludisme

Bien-fondé de l'approche :

L'analyse des lacunes a permis d'identifier les déficits de financement et d'orienter nos efforts de mobilisation de ressources en 2018, notamment :

- Optimisation du portefeuille du Fonds mondial ciblant les principales lacunes en 2019 (53 millions USD) pour les pays, avec des discussions en cours pour un montant supplémentaire de 30 millions USD).
- Fourniture de MILD au travers de l'AMF, notamment au Malawi, en RDC et en Guinée
- Comblent les lacunes au Nigeria
- Soutien à l'élaboration de propositions, y compris le soutien en cours de 360 millions USD de la BM/la BAD/la BID fourni au Nigeria
- Plaidoyer de haut niveau pour obtenir 18 millions USD de ressources nationales au Nigeria en mobilisant 38 millions USD du FM
- Reprogrammation des mesures d'efficacité pour combler les lacunes du FM en matière de MILD (il ne reste plus qu'un seul État à couvrir), face à un déficit de 60 millions de MILD au début 2018.
- Proposition de financement d'urgence pour la lutte contre le paludisme au Rwanda

SO3 : Accroître l'enveloppe de financements destinée à la lutte contre le paludisme

- ✓ Soutenir l'allocation de ressources du Fonds mondial et des discussions facilitatrices au nom du Partenariat RBM
- ✓ Participer au dossier d'investissement du Fonds mondial
- ✓ Travailler avec la BAD, la BID et la BM sur la mobilisation des ressources
- ✓ Travailler avec les pays et le secteur privé sur la mobilisation des ressources au niveau local

* * *



Dernières actualités du Conseil du SCPC : Activités du SCPC prévues pour 2019

Coprésidents : Yacine Djibo et Michal Fishman

18 novembre 2018

Éventuelles missions de plaidoyer que le Comité de partenaires en charge des communications stratégiques peut mener en 2019.

- Réussir la reconstitution des ressources du Fonds mondial
- Aider des pays à atteindre l'objectif d'élimination du paludisme à l'horizon 2020
- Favoriser les progrès dans les pays fortement touchés
- Nouveaux financements et politiques pour accélérer :
 - La R&D / l'introduction de nouvelles innovations
 - Les interventions antipaludiques dans le cadre de la couverture sanitaire universelle (CSU)

À l'approche d'une nouvelle décennie, en s'appuyant sur la dynamique actuelle

Le Partenariat RBM va s'appuyer sur les réalisations de 2018 et 2019 pour convaincre les Nations Unies et les États membres de déclarer la période 2021-2030 la « Décennie pour en finir avec le paludisme »



Maintenir la lutte contre le paludisme au rang des plus hautes priorités des programmes politiques et de développement

Développer et harmoniser des messages qui rassemblent la communauté mondiale autour d'une vision commune d'élimination du paludisme



Renouveler l'attention politique sur le paludisme grâce à des événements très médiatisés



Amplifier les contributions de la communauté du paludisme et du Partenariat dans la lutte contre le paludisme



Créer des campagnes pour sensibiliser et faire naître un sentiment d'urgence qu'il est temps d'en finir avec le paludisme



Bâtir des coalitions inclusives et multisectorielles et élargir l'utilisation de nouveaux outils



- Construire et former un réseau de journalistes dans les pays fortement touchés pour accroître la fréquence et la rigueur informative des reportages sur le paludisme
- Mobiliser et fournir un soutien pour le lancement de campagnes « Zéro palu ! Je m'engage » dans 5 pays
- Amplifier les succès de la R&D, par exemple le déploiement du vaccin antipaludique RTS,S et d'autres innovations

Accroître l'enveloppe de financements destinée à la lutte contre le paludisme

- Soutenir et amplifier les succès politiques et financiers : Engagement de prêt du Nigeria, collaborations Chine-Afrique, engagement de la Francophonie



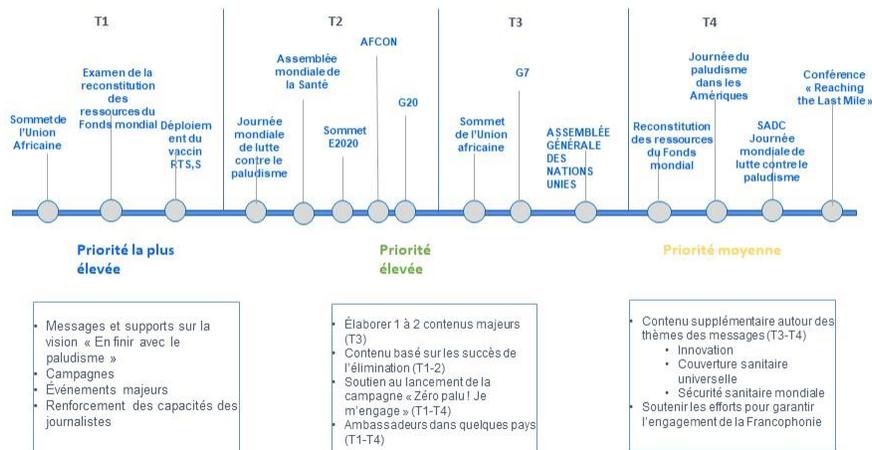
- Renforcer les activités des ambassadeurs et des champions du paludisme pour sensibiliser le public et plaider en faveur d'un engagement continu des donateurs, notamment la reconstitution des ressources du Fonds mondial et la Journée mondiale contre le paludisme



Mettre en place un Secrétariat hautement performant

- Veiller à l'efficacité, l'efficience et la transparence avec des communications régulières, des réunions annuelles en personne, une amélioration du site web, des contenus multilingues
- Agir en tant que porte-parole du Partenariat RBM à l'aide de ressources privilégiées, d'un leadership éclairé, en relevant les défis du Partenariat RBM

Chronologie des événements clés de 2019





**Avec votre aide, nous
pouvons mettre un terme
définitif au paludisme**

* * *



Axes prioritaires pour 2019 :

1. Reconstitution des ressources du Fonds mondial
2. Financement nouveau et diversifié de la lutte contre le paludisme
3. Engagement politique en faveur des pays fortement touchés par la maladie
4. Arguments en faveur d'un investissement multisectoriel pour le financement de la lutte contre le paludisme au niveau national

Activités d'appui

- Créer et promouvoir des récits de plaidoyer forts en faveur d'investissements dans la lutte contre le paludisme couvrant les aspects communs entre le paludisme et la couverture sanitaire universelle, le renforcement des systèmes de santé, l'innovation, la sécurité sanitaire mondiale, etc.
- Renforcer l'ARMPC et ses flux d'activités et élargir leur effectif
- Renforcer les relations de travail avec d'autres comités de partenaires (SCPC et CRSPC) et groupes de travail afin de mener à bien des initiatives communes

Initiatives stratégiques du Partenariat RBM pour l'ARMPC

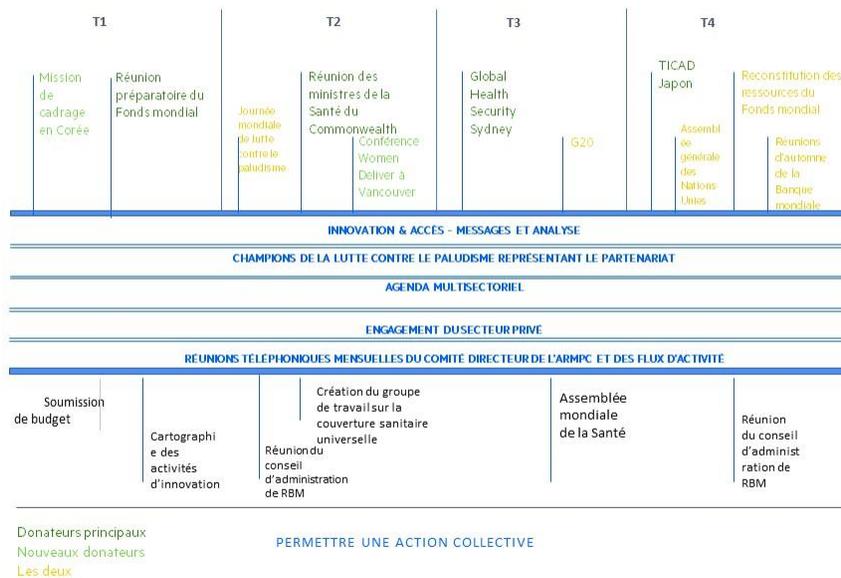
Objectif 1: Maintenir le paludisme au plus haut rang des priorités politiques

- 1.1 Promouvoir et aider à créer des groupes parlementaires multipartites sur le paludisme
- 1.2 Communiquer de manière stratégique
- 1.3 Bâtir des coalitions inclusives et multisectorielles
- 1.5 Élargir l'utilisation de nouveaux outils

Objectif 3: Accroître l'enveloppe de financements destinée à la lutte contre le paludisme

- 3.1 Développer les financements nationaux destinés à la lutte contre le paludisme
- 3.3 Plaider en faveur du maintien des engagements des donateurs
- 3.4 Renforcer l'engagement du secteur privé

Principales activités pour l'ARMPC



L'ARMPC et la reconstitution des ressources du Fonds mondial

Dates clés

- Réunion préparatoire : New Delhi, Inde, 8 février 2019
- Reconstitution des ressources : Lyon, France, 10 octobre 2019

Objectif de financement :

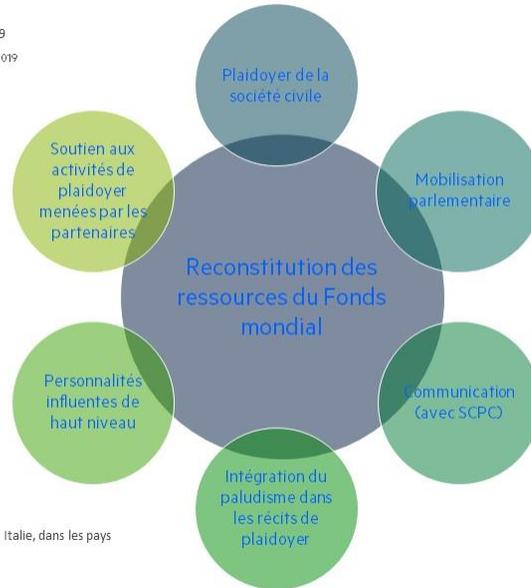
À déterminer, probablement plus de 13 milliards USD

Principaux partenaires du Fonds mondial :

- Équipe des relations externes
 - Responsable des affaires parlementaires
 - Représentants des pays donateurs
- Équipe du secteur privé
- Équipe de communication
- Équipe paludisme

Pays prioritaire pour le Partenariat RBM

- États-Unis
- Royaume-Uni
- France
- Japon
- Australie
- Possibilité d'un appui léger en Irlande, en Espagne, en Italie, dans les pays nordiques et en Allemagne



L'ARMPC et la collaboration avec la Chine

Principales activités

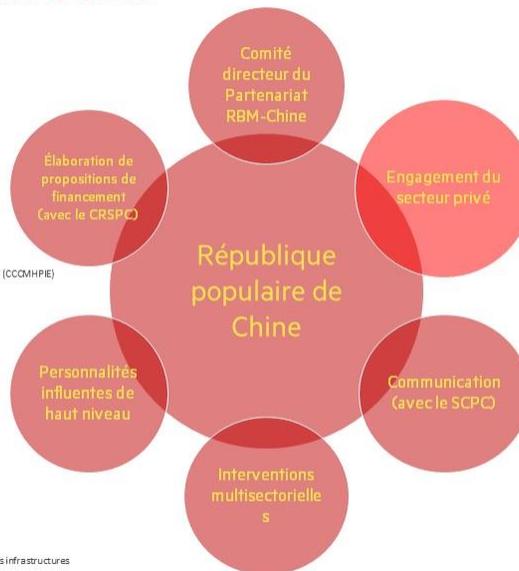
- Réunion consultative à Beijing, décembre 2018
- Missions d'orientation conjointes par pays
- Ateliers de conception des subventions

Institutions chinoises :

- Commission nationale de la santé
 - Centre chinois pour le contrôle et la prévention des maladies
 - Institut national des maladies parasitaires (NIPD)
- Ministère des Finances et du Commerce (MOFCOM)
- Chambre de commerce chinoise d'import-export de produits médicaux et de santé (CCMHPIE)
- Agence chinoise de coopération au développement international
- Institut pour la santé mondiale, Université de Pékin
- Centre de recherche sur la santé mondiale, Université Tsinghua

Institutions internationales :

- Fondation de Bill et Melinda Gates
- Fonds mondial
- OMS
- Initiative présidentielle des États-Unis contre le paludisme
- MMV et IVCC
- PATH
- APLMA et ALMA
- Banque asiatique de développement et Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures



Analyse

1. Comment pouvons-nous nous assurer au mieux que les bailleurs de fonds harmonisent leurs investissements dans le plaidoyer de façon à appuyer la stratégie du Partenariat RBM à long terme ? Ce travail doit-il être coordonné avec chaque donateur individuellement ou les donateurs doivent-ils travailler conjointement sur ce projet ?
2. Comment l'ARMPC devrait-il collaborer avec les initiatives et investissements des partenaires existants pour mesurer les résultats du plaidoyer (engagement politique et financement) afin de renforcer/développer notre propre système de suivi, d'apprentissage et d'évaluation (MLE) ?

Flux d'activité et groupes de travail

Donateurs principaux

Coresponsables : Annemarie Meyer (MNM UK) et Meg DeRonghe (BMGF)

Nouveaux donateurs

Responsable : Josh Blumenfeld (MNM)

Innovation et accès

Coresponsables : Lisa Goldman-Van Nostrand (Sumitomo Chem) et Tom McLean (IVCC)

Champions et leadership (codirigé avec le SCPC)

Coresponsables : Erika Larson (UCSF) et Robert Valadez (Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies / SCPC)

Groupe de travail sur le financement du paludisme (avec le CRSPC et le SCPC)

Rapport 2018 sur le paludisme dans le monde

Réunion du Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme :

Dr Pedro Alonso, directeur du Programme mondial de lutte antipaludique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)



18 novembre 2018

Programme mondial de lutte antipaludique



Cas de paludisme à l'échelle mondiale, de 2010 à 2017

Estimation des cas de paludisme, de 2010 à 2017 Les estimations des cas sont présentées avec des limites supérieure et inférieure d'IC à 95 %. *Source : estimations de l'OMS.*

	Nombre de cas (en milliers)							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Limite inférieure de l'IC à 95 %	218 600	210 500	206 700	200 500	199 600	198 700	200 400	202 800
Total estimé	238 800	229 100	226 400	221 000	217 100	214 200	216 600	219 000
Limite supérieure de l'IC à 95 %	285 400	273 200	271 600	266 200	259 300	257 200	259 000	262 000
P. vivax estimé								
Limite inférieure de l'IC à 95 %	11 440	10 390	9 190	7 040	6 040	5 530	5 960	5 720
Total estimé	16 440	14 940	13 300	10 230	8 720	7 950	8 250	7 510
Limite supérieure de l'IC à 95 %	24 560	23 970	22 050	17 240	12 730	11 410	11 300	9 900

IC : intervalle de confiance ; P. vivax : Plasmodium vivax ; OMS : Organisation mondiale de la Santé

Cas de paludisme par région de l'OMS, 2017



Estimation des cas de paludisme par région de l'OMS, 2017 Les estimations des cas sont présentées avec des limites supérieure et inférieure d'IC à 95 %. *Source : estimations de l'OMS.*

	Nombre de cas (en milliers)					
	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Monde
Limite inférieure de l'IC à 95 %	184 500	880	3 630	8 560	1 395	202 800
Total estimé	200 500	976	4 410	11 290	1 857	219 000
Limite supérieure de l'IC à 95 %	243 600	1 128	5 560	14 840	2 399	262 000
<i>P. vivax</i> estimé						
Limite inférieure de l'IC à 95 %	19	648	1 162	2 881	330	5 720
Total estimé	701	723	1 366	4 200	523	7 510
Limite supérieure de l'IC à 95 %	2 197	843	1 773	5 900	774	9 900
Proportion de cas de <i>P. vivax</i>	0.3%	74.1%	31.0%	37.2%	28.1%	3.4%

IC : intervalle de confiance ; *P. vivax* ; *Plasmodium vivax* ; OMS : Organisation mondiale de la Santé

Programme mondial de lutte antipaludique

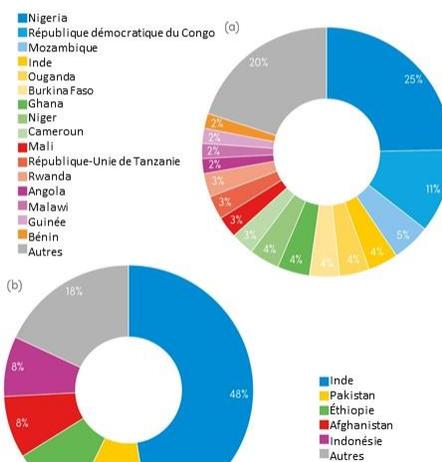
TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT
SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19
NOVEMBRE 2018



Estimation de la part des cas de paludisme par pays, 2017



Estimation de la part des (a) cas totaux de paludisme et des (b) cas de paludisme à *P. vivax* par pays, 2017
Source : Estimations de l'OMS



Programme mondial de lutte antipaludique

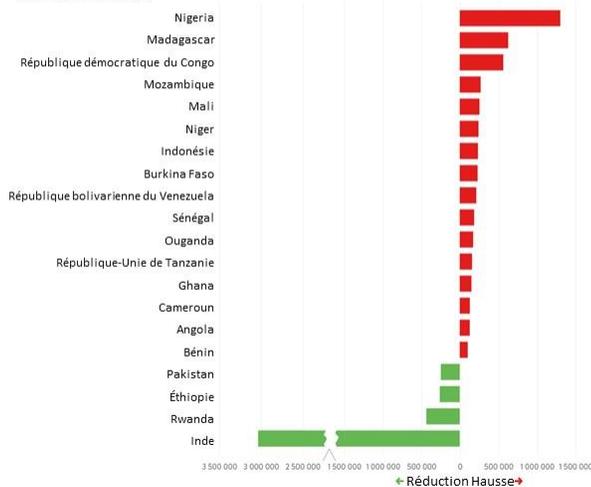
TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT
SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19
NOVEMBRE 2018



Estimation de la part des cas de paludisme par pays, 2017



Nombre de pays où le nombre total de cas de paludisme était supérieur à 300 000 en 2017, et ayant enregistré une réduction (en vert) ou une hausse (en rouge) de plus de 100 000 cas de paludisme entre 2016 et 2017, par région de l'OMS Sources : Rapports des Programmes nationaux de lutte antipaludique et estimations de l'OMS.



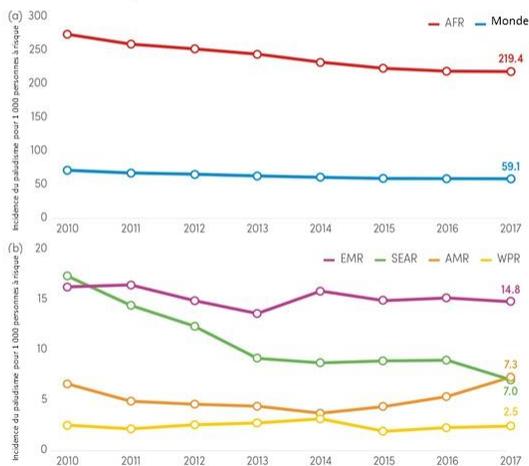
Pays ayant enregistré plus de 300 000 cas en 2017, présentant une réduction ou une hausse de plus de 100 000 cas entre 2016 et 2017

Programme mondial de lutte antipaludique **TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018** World Health Organization

Taux d'incidence des cas de paludisme, de 2010 à 2017



Tendances des taux d'incidence des cas de paludisme (cas pour 1 000 personnes à risque), à l'échelle mondiale et par région de l'OMS, de 2010 à 2017. La région Europe de l'OMS n'a enregistré aucun cas chez des autochtones depuis 2015. Source : Estimations de l'OMS.



AFR : région Afrique de l'OMS ; AMR : région Amériques de l'OMS ; EMR : région Méditerranée orientale de l'OMS ; SEAR : région Asie du Sud-Est de l'OMS ; OMS : Organisation mondiale de la Santé ; WPR : région Pacifique occidental de l'OMS.

Programme mondial de lutte antipaludique **TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018** World Health Organization

Décès dus au paludisme dans le monde et par région de l'OMS, de 2010 à 2017



TABLEAU 6.3.
Estimation du nombre de décès dus au paludisme par région de l'OMS, de 2010 à 2017
Source : Estimations de l'OMS.

	Nombre de décès							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique	555 000	517 000	489 000	467 000	446 000	432 000	413 000	403 000
Amériques	480	450	400	400	300	320	460	630
Méditerranée orientale	8 070	7 280	7 340	6 750	8 520	8 660	8 160	8 300
Europe	0	0	0	0	0	0	0	0
Asie du Sud-Est	39 800	32 800	28 400	21 800	24 100	25 200	25 600	19 700
Pacifique occidental	3 770	3 340	3 850	4 600	4 420	2 860	3 510	3 620
Monde	607 000	561 000	529 000	500 000	483 000	469 000	451 000	435 000
Monde (enfants de moins de 5 ans)	444 600	405 000	371 000	344 000	322 000	302 000	283 000	266 000

OMS : Organisation mondiale de la Santé.

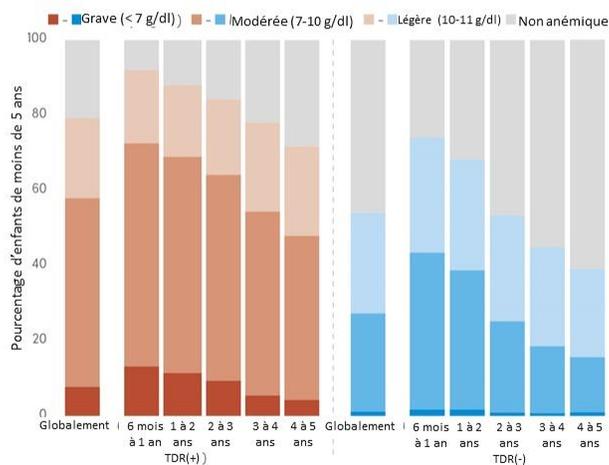
**TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT
SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE
19 NOVEMBRE 2018**

Programme mondial de lutte antipaludique World Health Organization

Prévalence des cas d'anémie chez les enfants de moins de cinq ans (Afrique subsaharienne)



Prévalence des cas d'anémie grave correspondant au seuil de transfusion sanguine selon l'OMS (< 7 g/dl) chez les enfants de moins de 5 ans en Afrique subsaharienne, de 2015 à 2017, par âge et par statut d'infection par le paludisme Source : Enquêtes auprès des ménages.



TDR : Test de diagnostic rapide ; OMS : Organisation mondiale de la Santé.

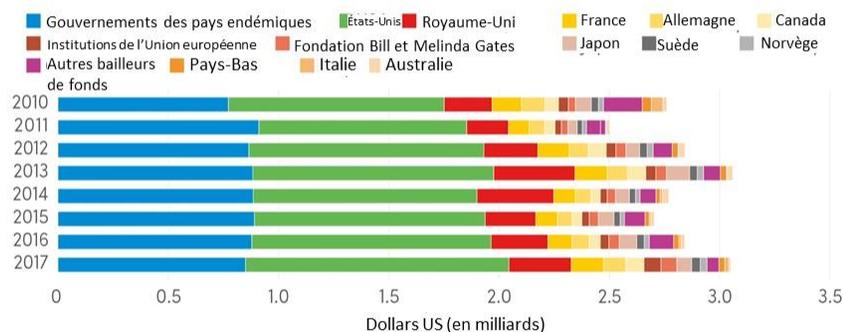
**TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT
SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19
NOVEMBRE 2018**

Programme mondial de lutte antipaludique World Health Organization

Financements pour le paludisme, par source (en dollars US), de 2010 à 2017



Financements pour le contrôle et l'élimination du paludisme, de 2010 à 2017, par source de fonds (montants constants en dollars US pour 2017) Sources : *ForeignAssistance.gov, Département britannique du développement international, rapports des Programmes nationaux de lutte antipaludique, base de données du système de notification des pays créanciers de l'OCDE, banque de données de la Banque mondiale et estimations de l'OMS.*



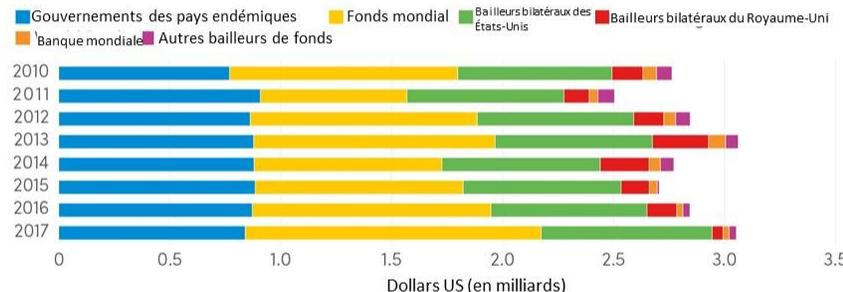
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques ; OMS : Organisation mondiale de la Santé

Programme mondial de lutte antipaludique **TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018** World Health Organization

Financements pour le paludisme, par canal (en dollars US), de 2010 à 2017



Financements pour le contrôle et l'élimination du paludisme, de 2010 à 2017, par canal (montants constants en dollars US pour 2017) Sources : *ForeignAssistance.gov, Département britannique du développement international, rapports des Programmes nationaux de lutte antipaludique, base de données du système de notification des pays créanciers de l'OCDE, banque de données de la Banque mondiale et estimations de l'OMS.*



OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques ; OMS : Organisation mondiale de la Santé

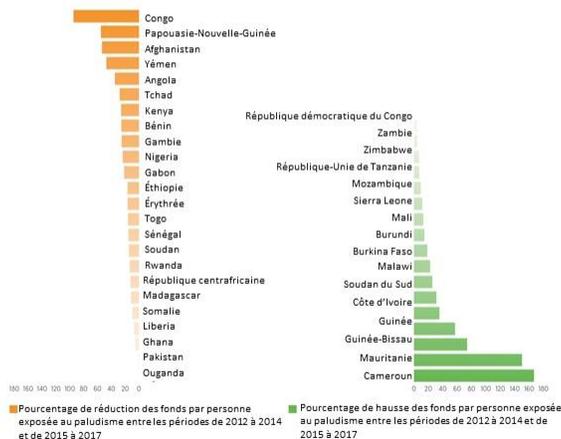
3,1 milliards de dollars US investis en 2017 | 6,6 milliards de dollars US nécessaires d'ici à 2020 pour atteindre les cibles de la Stratégie technique mondiale (GTS)

Programme mondial de lutte antipaludique **TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018** World Health Organization

Montant moyen des financements par personne exposée au paludisme



Pourcentage de changement dans les financements moyens* par personne exposée au paludisme au cours des périodes de 2012 à 2014 et de 2015 à 2017, dans 41 pays fortement touchés Sources : ForeignAssistance.gov, Département britannique du développement international, Fonds mondial, rapports des Programmes nationaux de lutte antipaludique, base de données du système de notification des pays créanciers de l'OCDE, banque de données de la Banque mondiale et estimations de l'OMS.



OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques ; OMS : Organisation mondiale de la Santé.
* Dans la Fig. 2.6, les fonds comprennent les décaissements internationaux et les contributions provenant des gouvernements de pays endémiques, à l'exclusion des ressources allouées pour la gestion des cas de paludisme par l'utilisation des services de santé.

Programme mondial de lutte antipaludique

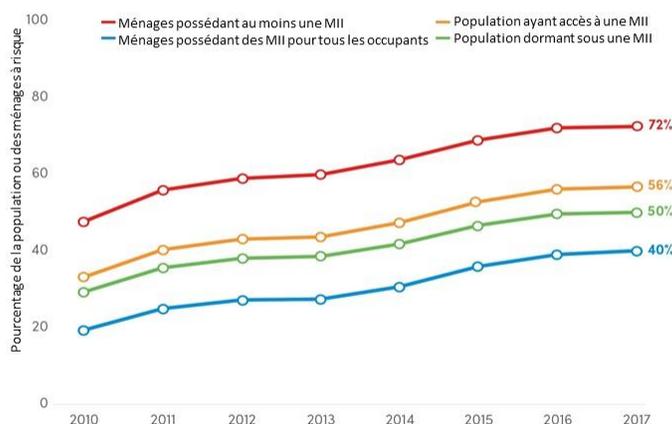
TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018



Possession et couverture des MII (Afrique subsaharienne), de 2010 à 2017



Pourcentage de personnes à risque ayant accès à une MII et dormant sous une MII, et pourcentage de ménages disposant au moins d'une MII et de suffisamment de MII pour tous les occupants, Afrique subsaharienne, de 2010 à 2017 Source : modèle de couverture des MII à partir de MAP⁹.



MI : moustiquaire imprégnée d'insecticide ; MAP : Projet Atlas du paludisme.
⁹ <http://www.map.ox.ac.uk/>

Programme mondial de lutte antipaludique

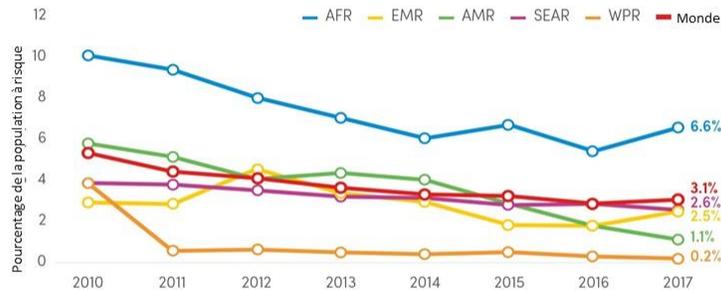
TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018



Population protégée par IRS, de 2010 à 2017



Pourcentage de personnes à risque protégées par IRS, par région de l'OMS, de 2010 à 2017 Source : Rapports des Programmes nationaux de lutte antipaludique.



AFR : région Afrique de l'OMS ; AMR : région Amériques de l'OMS ; EMR : région Méditerranée orientale de l'OMS ; IRS : pulvérisation intra-domiciliaire d'insecticide à effet rémanent ; SEAR : région Asie du Sud-Est de l'OMS ; OMS : Organisation mondiale de la Santé ; WPR : région Pacifique occidental de l'OMS.

Dans la région Afrique de l'OMS, le pourcentage de personnes à risque qui sont protégées par IRS a chuté de 10,1 % (80 millions) en 2010 à 5,4 % (51 millions) en 2016, avant de remonter à 6,6 % (64 millions) en 2017

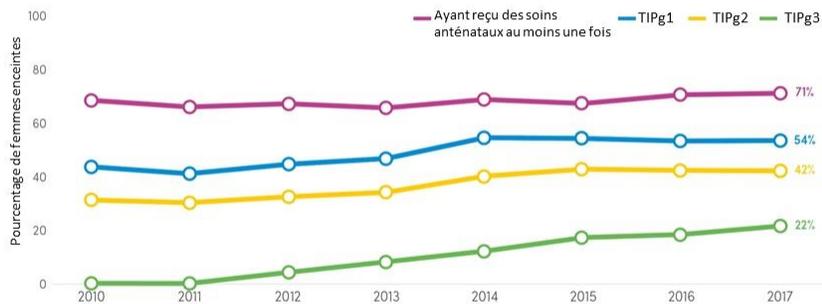
Programme mondial de lutte antipaludique

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018

Femmes enceintes protégées par un traitement préventif intermittent pendant la grossesse (TIPg) (Afrique subsaharienne), de 2010 à 2017



FIG. 3.5. Pourcentage de femmes enceintes ayant reçu des soins anténataux au moins une fois et un TIPg, par dose, Afrique subsaharienne, de 2010 à 2017 Source : Rapports des Programmes nationaux de lutte antipaludique, OMS et estimations des centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC).



TIPg : traitement préventif intermittent pendant la grossesse ; OMS : Organisation mondiale de la Santé.

Données provenant de 35 pays pour TIPg1 et 2, et de 33 pays pour TIPg3

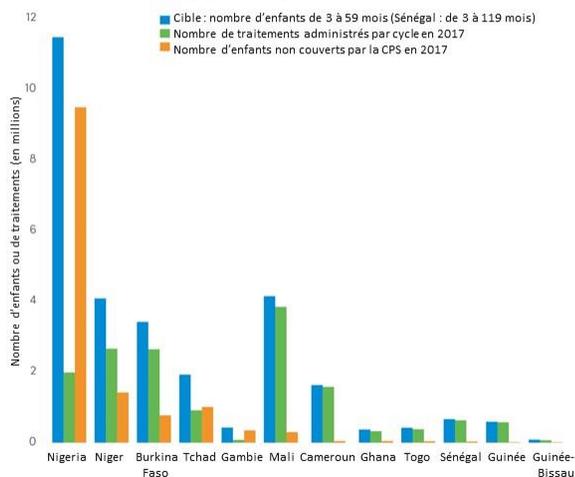
Programme mondial de lutte antipaludique

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018

Enfants protégés par des campagnes de chimioprévention du paludisme saisonnier (CPS) au Sahel, 2017



Nombre d'enfants ciblés par la CPS et de traitements administrés dans les pays de mise en œuvre de la CPS en 2017 Source : London School of Hygiene & Tropical Medicine.



- 15 millions d'enfants traités en 2017, dont 53 % ont reçu les 4 doses recommandées
- 13,6 millions d'enfants n'ont pas encore été traités

CPS : chimioprévention du paludisme saisonnier

Programme mondial de lutte antipaludique

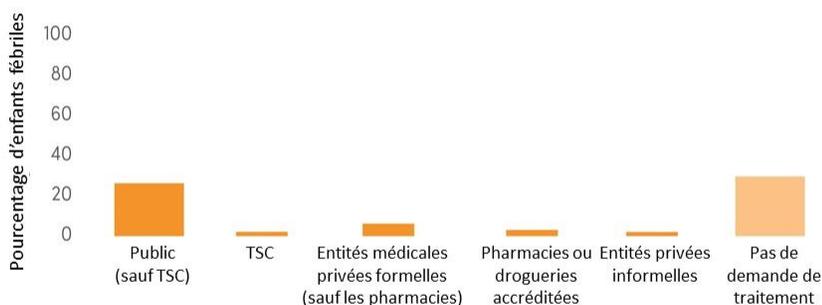
TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018



Demands de traitement contre la fièvre chez les enfants (Afrique subsaharienne), de 2015 à 2017



Pourcentage médian d'enfants fébriles par comportement de demande de traitement, Afrique subsaharienne, de 2015 à 2017^{a,b} Sources : Données d'enquêtes auprès des ménages représentatives à l'échelle nationale, provenant d'EDS et d'EIP.



TSC : travailleur(s) de santé communautaire(s) ; EDS : enquête démographique et de santé ; EIP : enquête sur les indicateurs du paludisme.

^a Les personnes interrogées peuvent choisir plusieurs sources de soins pour un épisode de fièvre.

^b Les données sur les TSC proviennent de 13 pays : Burundi, Ghana, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo

Programme mondial de lutte antipaludique

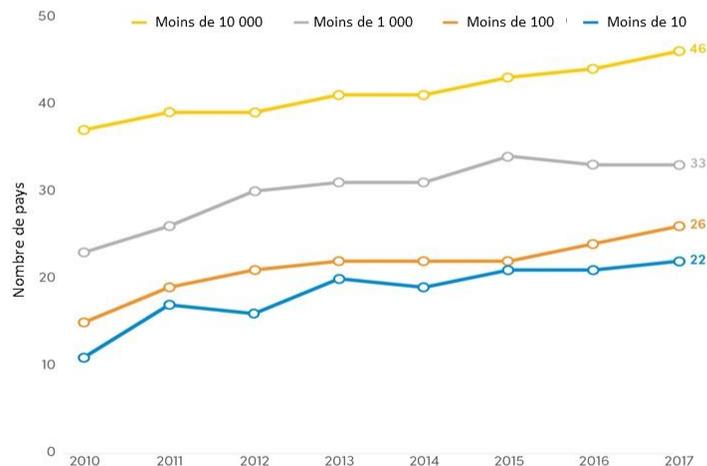
TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018



Pays ayant enregistré moins de 10 000 cas en 2017



Nombre de pays qui étaient impaludés en 2000, avec moins de 10, 100, 1 000 et 10 000 cas de paludisme chez les autochtones entre 2010 et 2017 Source : Rapports des Programmes nationaux de lutte antipaludique.



Programme mondial de lutte antipaludique

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT
SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19
NOVEMBRE 2018



Cas de paludisme dans les pays de l'initiative E2020, de 2010 à 2017



Région de l'OMS	Pays	2016	2017	Évolution entre 2016 et 2017
Afrique	Algérie	0	0	0
	Botswana	1 150	2 989	+1 839
	Cap-Vert	48	423	+375
	Comores	1 143	3 230	+2 087
	Swaziland	350	724	+374
	Afrique du Sud	4 323	22 517	+18 194
Amériques	Belize	4	7	+3
	Costa Rica	4	12	+8
	Équateur	1 191	1 275	+84
	El Salvador	12	0	-12
	Mexique	551	736	+185
	Paraguay	0	0	0
	Suriname	76	40	-36
Méditerranée orientale	République islamique d'Iran	81	57	-24
	Arabie saoudite	272	177	-95
	Bhoutan	15	11	-4
Asie du Sud-Est	Népal	2 754	3 829	+1 075
	Timor-Leste	148	36	-112
Pacifique occidental	Chine	3	0	-3
	Malaisie	266	85	-181
	République de Corée	602	436	-166

Programme mondial de lutte antipaludique

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT
SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19
NOVEMBRE 2018



Résistance à l'artémisinine dans la sous-région du Grand Mékong



Nombre d'ACT présentant des taux d'échec élevés dans le traitement des infections par le *P. falciparum*

Source : Données provenant de la base de données mondiale de l'OMS concernant l'efficacité des médicaments antipaludiques et la résistance à ces médicaments (34).



Actuellement, les ACT sont recommandés par l'OMS dans la sous-région du Grand Mékong ; AL, AS+AM, ASMQ, AS+SP et DP. Une sixième ACT, l'artésunate-pyronaridine, a reçu un avis scientifique positif de la part de l'Agence européenne des médicaments (AEM) en vertu de l'Article 58, et est actuellement examinée à des fins de recommandation par l'OMS. Par défaut, on estime que la combinaison AS+SP présente un haut taux d'échec dans la région, en raison des taux élevés d'échec des traitements avec le SP, ou du fait de mutations *Pfdhfr* et *Pfdhps* quadruples et quintuples (qui sont généralement fixes) qui ont été signalées dans la région. Les pays sont classés par nombre d'échecs d'ACT (échecs des traitements > 10 %) après 2010.

ACT : combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine ; SGM : sous-région du Grand Mékong ; OMS : Organisation mondiale de la Santé.

Programme mondial de lutte antipaludique

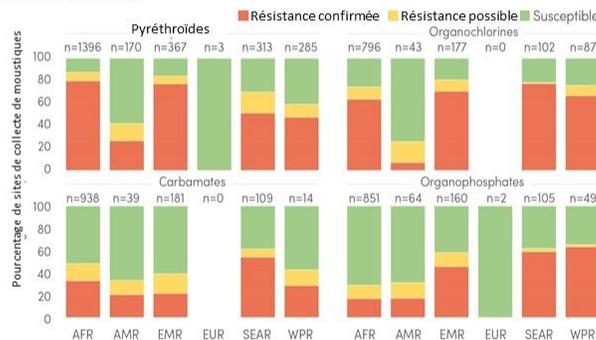
TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018



Résistance aux insecticides dans l'ensemble des régions de l'OMS



Rapport sur le statut de la résistance aux insecticides sous forme de pourcentage de sites pour lesquels un suivi a été mené par région de l'OMS, de 2010 à 2017 Le statut s'appuyait sur la mortalité des moustiques où < 90 % = résistance confirmée, 90 à 97 % = résistance possible, et ≥ 98 % = susceptibilité. Les nombres au-dessus des barres indiquent le nombre total de sites pour lesquels des données ont été fournies (n). Sources : Rapports des Programmes nationaux de lutte antipaludique, Réseau africain sur la résistance des vecteurs, Liverpool School of Tropical Medicine, MAP, Initiative présidentielle américaine de lutte contre le paludisme et publications scientifiques.



AFR : région Afrique de l'OMS ; AMR : région Amériques de l'OMS ; EMR : région Méditerranée orientale de l'OMS ; EUR : région Europe de l'OMS ; MAP : Projet Atlas du paludisme ; SEAR : région Asie du Sud-Est de l'OMS ; OMS : Organisation mondiale de la Santé ; WPR : région Pacifique occidentale de l'OMS.

Programme mondial de lutte antipaludique

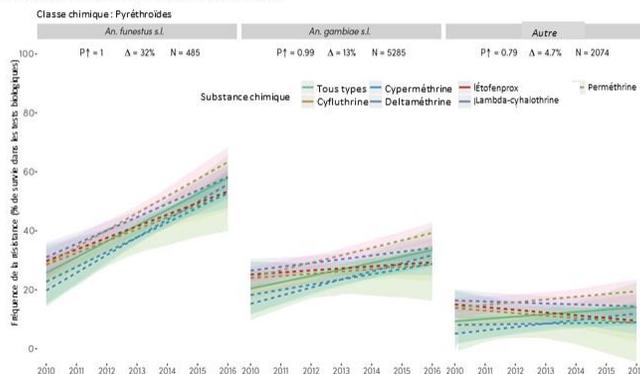
TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018



Résistance aux insecticides par les moustiques appartenant au genre *Anopheles*, principal responsable de la transmission du paludisme



Estimations les plus adaptées de la fréquence de la résistance aux pyréthroïdes dans *An. Funestus s.l.*, *An. Gambiae s.l.* et d'autres vecteurs du paludisme pour la période de 2010 à 2016 Les lignes en pointillés indiquent les estimations par insecticide, les lignes continues indiquent les estimations pour tous les insecticides de type pyréthroïde, et les zones d'ombre indiquent un IC à 95 %. Les valeurs P↑ indiquent l'estimation de la probabilité d'une hausse de la fréquence de la résistance entre 2010 et 2016, les valeurs Δ indiquent le changement de fréquence de la résistance entre 2010 et 2016 et les valeurs N présentent le nombre d'évaluations examinées dans l'analyse.



An : *Anopheles* ; IC : intervalle de confiance.

Programme mondial de lutte antipaludique

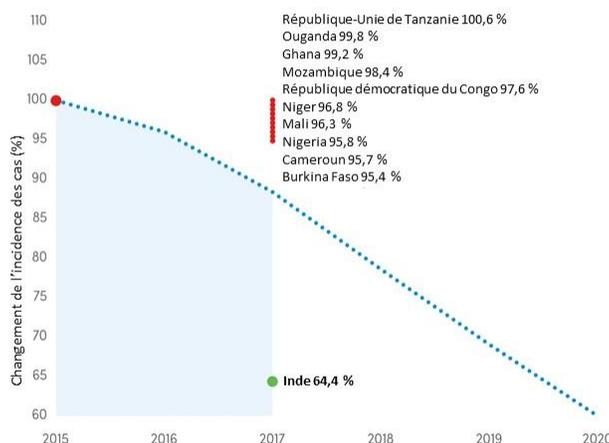
TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018

Progrès en matière d'atteinte des étapes-clés de la GTS dans les 11 pays les plus fortement touchés



Comparaison entre le changement attendu dans l'incidence des cas de paludisme si l'on est sur la bonne voie dans l'atteinte des étapes-clés de la GTS pour 2020 et le changement estimé dans le cas de l'incidence au cours de la période de 2015 à 2017

Source : Estimations de l'OMS.



GTS : Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030 ; OMS : Organisation mondiale de la Santé.

Programme mondial de lutte antipaludique

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19 NOVEMBRE 2018

Application du Rapport sur le paludisme dans le monde



Téléchargez l'application pour consulter une présentation interactive des données nationales contenues dans le rapport : [App Store \(appareils iOS\)](#) | [Google Play \(appareils Android\)](#)



Programme mondial de lutte antipaludique

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT
SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19
NOVEMBRE 2018



Intervention « High burden high impact » (D'une charge élevée à un fort impact)



Programme mondial de lutte antipaludique

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT
SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19
NOVEMBRE 2018



Une intervention d'urgence et crédible



Quatre éléments clés de réponse qui se renforcent mutuellement

Une intervention nationale coordonnée face au paludisme



Volonté politique de réduire l'incidence du paludisme

Impact

Informations stratégiques pour promouvoir l'impact



Amélioration des orientations, des politiques et des stratégies

Programme mondial de lutte antipaludique

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT
SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19
NOVEMBRE 2018



4 éléments clés (1)



Volonté politique de réduire l'incidence du paludisme

- Cette approche appelle les pays fortement touchés et les partenaires mondiaux à honorer les engagements politiques qu'ils ont pris, par l'affectation de ressources et la mise en place de mesures concrètes qui permettront de sauver plus de vies.
- Les initiatives locales qui aident les populations à se protéger contre le paludisme, dont la campagne *Zéro Palu ! Je m'engage*, peuvent contribuer à promouvoir un environnement de redevabilité et d'action.

Programme mondial de lutte antipaludique

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT
SOUS EMBARGO STRICT JUSQU'À 12H30 GMT/13H30 HEC LE 19
NOVEMBRE 2018



4 éléments clés (2)



Informations stratégiques pour promouvoir l'impact

- Face au paludisme, nous nous éloignons à présent d'une approche universelle.
- Par une utilisation plus stratégique des données, les pays peuvent déterminer où déployer les outils de contrôle du paludisme les plus efficaces pour maximiser l'impact.

4 éléments clés (3)



Amélioration des orientations, des politiques et des stratégies

- L'OMS s'appuiera sur les meilleurs éléments probants pour établir des orientations mondiales que les pays fortement touchés pourront adapter à un éventail de contextes locaux.
- Ces orientations seront continuellement mises à jour et perfectionnées en fonction des expériences des pays et du développement de nouveaux outils.

4 éléments clés (4)



Une intervention nationale coordonnée face au paludisme

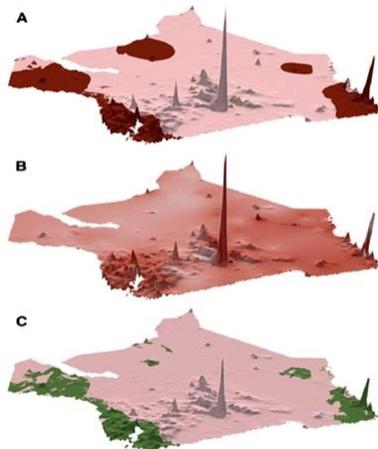
- La clé du succès repose sur une intervention plus coordonnée dans le secteur de la santé ainsi que dans d'autres secteurs tels que ceux de l'environnement, de l'éducation et de l'agriculture.
- L'adhésion des partenaires à cette approche menée par les pays garantira une utilisation aussi efficace que possible des ressources limitées.

Principes directeurs



1. Appartient aux pays et dirigée par eux, conforme à la GTS, aux Objectifs de développement durable (ODD) portant sur la santé, ainsi qu'aux stratégies, priorités et objectifs nationaux en matière de santé.
2. Concentrée sur les contextes fortement touchés.
3. Capable d'exercer un impact, avec une approche agressive relativement à la réduction de la mortalité tout en veillant à ce que les progrès se poursuivent dans l'atteinte des cibles de la GTS visant à réduire les cas de paludisme.
4. Caractérisée par une série d'interventions de lutte contre le paludisme, mises en place de manière optimale par les canaux appropriés, y compris une base solide pour les soins de santé primaire.

Utilisation des informations stratégiques – Ciblage des moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée (MILD) au Kenya, 2010



- A) Une carte démographique en 3D présentant les zones où les taux de prévalence du paludisme à *Plasmodium falciparum* chez les enfants âgés de 2 à 10 ans ($PfPR_{2-10}$) étaient <1 % (en rose) et >1 % (en rouge foncé)
- B) Carte présentant le pourcentage d'utilisation de MII à partir de niveaux bas
- C) Personnes ayant besoin de MILD dans les zones à cibler selon des critères de >1 % $PfPR_{2-10}$ et >1 personne par km carré (en vert) et celles qui auront besoin de MILD si l'ensemble du pays était ciblé (en rose)

De 16 à 6 millions de moustiquaires, soit une différence de 55 millions de dollars US pour le coût des MILD à l'époque



Termes de référence du Comité des finances - Finalité (principaux changements)

Finalité

Le Comité des finances fournira au conseil d'administration dans les meilleurs délais des avis au plus haut niveau concernant les activités de l'organisation, ses objectifs financiers et ses responsabilités en matière de surveillance, en ce qui concerne la planification et la gestion financières, le cadre de contrôle et de gestion des risques, l'appui aux audits internes et externes, le respect des normes de bonne conduite et de déontologie appropriées ainsi que les politiques de l'Agence hôte, en particulier les règles et règlements en matière financière.

Termes de référence du Comité des finances - Composition (principaux changements)

- L'**UNOPS** sera représenté en tant que membre à part entière.
- La composition devrait permettre au Comité d'être **compétent en matière de planification et de gestion financières, de gestion et de contrôle des risques et d'audit**. Évaluation périodique de l'équilibre global des compétences par le conseil d'administration.
- Des experts sans droit de vote peuvent être nommés au Comité par le conseil d'administration ou invités, à titre permanent ou ponctuellement, à participer à des réunions sans rémunération, à la discrétion du Président du comité.
- Les membres sont tenus d'assister à toutes les réunions.
- Application de la politique de RBM aux observateurs et aux conseillers.

Termes de référence du Comité des finances - Responsabilités (principaux changements)

- Le **Président du comité** doit avoir une expérience des activités de supervision dans les domaines de la gestion financière, de la gestion de programmes, des audits ou des activités connexes et doit :
 - Planifier et superviser la conduite des réunions du Comité.
 - Planifier et superviser la conduite des réunions du Comité.
 - Rendre des comptes au conseil d'administration selon les besoins.
 - Superviser les activités annuelles du comité.
 - Participer à la sélection des membres du Comité et apporter ses conseils.
- Le Directeur général nommera un membre du Secrétariat pour :
 - Associer le comité, le Secrétariat et l'Organisme hôte.
 - Aider le Comité à élaborer des pratiques de bonne gouvernance et de supervision.
 - Veiller à ce que l'ordre du jour, les documents de réunion, les procès-verbaux et les autres documents de travail du Comité soient fournis en temps voulu.
 - Préparer les procès-verbaux des réunions du Comité pour examen et approbation par le Président du comité.

Termes de référence du Comité des finances - Rapports (principaux changements)

Rapports opérationnels/narratifs

- **Rapport narratif annuel basé sur les résultats** au plus tard le 31 mars suivant la fin de chaque année civile.

Rapports financiers

- Les rapports financiers doivent être préparés par l'équipe de direction et l'Organisme hôte :
- États financiers trimestriels intermédiaires, y compris les prévisions de trésorerie pour les opérations, aux 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre avant les 30 avril, 31 juillet, 31 octobre et 31 janvier de l'année civile suivante.
- Comptes annuels au 31 décembre avant le 30 juin de l'année civile suivante

Termes de référence du Comité des finances - Audit (principaux changements)

Audit interne

- Le Comité peut rencontrer ponctuellement le **Directeur du Groupe de l'audit interne et des investigations (IAIG) de l'UNOPS**, si et lorsque nécessaire.
- À la discrétion du Président du comité, le Comité apportera également son aide pour les audits internes et externes du Partenariat conduits par l'Organisme hôte et le suivi de la mise en œuvre des recommandations, et en rendra compte au conseil d'administration.

Audit externe

- Les audits externes de l'UNOPS sont réalisés par le **Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (UNBOA)**. Si des conclusions ont une incidence sur le Partenariat RBM, le Comité peut rencontrer le directeur de l'UNOPS au Bureau de Genève ou le directeur de l'IAIG.
- Si **un donateur RBM demande un audit distinct**, comme cela peut être convenu dans des accords particuliers, le Comité des finances examinera cette demande, en consultation avec le directeur régional de l'UNOPS pour l'Europe et la région de l'Asie centrale et l'IAIG.

Divers

Le Comité doit présenter un rapport avant chaque réunion du conseil d'administration.

Membres du Comité des finances

- Conformément au mandat, les membres sont nommés pour un **mandat de deux ans, renouvelable** à la discrétion du Conseil d'administration.
- Le comité devrait être composé d'**au moins quatre membres**.
- Au moins un membre doit avoir une **expérience financière** significative, pertinente et récente.
- Au moins un membre aura une expérience significative et pertinente de **travail au sein du système des Nations Unies**.
- L'**UNOPS** sera représenté au sein du Comité en tant que membre à part entière.
- Les membres recommandent la nomination du **Président du Comité des finances** au conseil d'administration.

Point de décision proposé

Le Conseil du Partenariat RBM contre le paludisme a approuvé les termes de référence du Comité des finances et a chargé le Secrétariat de les publier.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM a élu les membres suivants du conseil d'administration pour siéger au Comité des finances, pour un mandat de deux ans débutant du 21 novembre 2019 au 20 novembre 2021 :

- *Prof. Maha Barakat*
- *Dr Altaf Lal*
- *M. Ray Nishimoto*
- *Dr David Reddy*
- *Dr Kenneth Staley*
- *UNOPS*

Le conseil d'administration du partenariat RBM remercie les membres sortants du Comité des finances pour leur diligence, leur surveillance et leur excellence.



Comités directeurs des comités de partenaires de RBM – Composition

- Partie de la structure de gouvernance des CP créée pour faciliter la collaboration avec l'ensemble du CP et la prise de décision sur des questions pertinentes.
- Dirigés par deux coprésidents et composés de membres des Comités de partenaires sélectionnés dans le cadre d'un processus de candidature et de sélection ouvert et transparent.
- **Engagement minimum d'environ 10 % d'ETP** requis pour les membres des Comités de partenaires.
- Composition : Les coprésidents du CP détermineront la **taille** et la **composition** en fonction de la taille, de la composition et du plan de travail du CP, en coordination avec le responsable du CP, afin de garantir la composition, le partenariat et une représentation géographique équilibrée.
Composition idéale : **10-18 membres**.
 - Coprésidents du CP et responsable du CP
 - Responsables des flux d'activités (si des flux d'activités ont été créés)
 - Les coprésidents des groupes de travail (si cela est pertinent pour la thématique traitée par le CP)
 - Sièges thématiques/régionaux supplémentaires pour une large représentation des membres du CP (si nécessaire)
- La composition du Comité directeur (et les remplaçants temporaires) sera décidée par les coprésidents du CP et approuvée par le Directeur général.

Termes de référence des comités directeurs des Comités de partenaires – Fonctions, rôles et responsabilités

Fonctions, rôles et responsabilités

- Guider et soutenir les coprésidents du CP dans la mise en œuvre du plan de travail et des activités du CP, en fournissant une expertise, des ressources et un soutien spécifiques.
- Soutien aux coprésidents du CP pour la définition des priorités et la prise de décision, notamment :
 - Participer activement au travail du CP
 - Faciliter la collaboration avec l'ensemble du CP et la prise de décisions sur les questions pertinentes
 - Promouvoir la cohésion entre les membres et collaborer les uns avec les autres
 - Partager les informations et l'expertise, en participant aux réunions de coordination et en favorisant les liens stratégiques et la collaboration
 - Soutenir les coprésidents dans la préparation des plans de travail et des budgets, ainsi que dans l'établissement de rapports et les mises à jour pour le Partenariat RBM
- Les membres sont responsables devant les coprésidents des CP et doivent signer chaque année le formulaire de déclaration d'intérêt du RBM.
- Communication régulière par le biais de **réunions téléphoniques mensuelles** et d'une **réunion physique annuelle faisant l'objet d'un procès-verbal**

Point de discussion – Limite de mandat

Les termes de référence des comités directeurs des CP ont été diffusés au conseil d'administration pour décision électronique en juillet 2018 – discussion concernant les limites du mandat.

« Les membres du comité directeur auront un mandat de deux ans. Les membres du Comité directeur peuvent être réélus pour un maximum de deux mandats consécutifs. Après un intervalle de deux ans, une personne peut à nouveau se présenter pour devenir membre du SC. »



Point de décision proposé

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme a approuvé les termes de référence des comités directeurs des Comités de partenaires (CP) et a chargé le Secrétariat de les publier.

* * *



Auto-évaluation du conseil d'administration – Introduction et objet

- Le conseil d'administration du Partenariat est un élément central du Partenariat RBM redynamisé.
- En place depuis 2016, il représente un nouveau modèle de gouvernance qui offre expérience et compétences, responsabilisation et engagement au Partenariat RBM.
- Deux ans après sa mise en place, il est important que le conseil d'administration fasse le point sur ses activités, son fonctionnement, ses atouts et les domaines où il pourrait gagner en autonomie, afin de prendre les mesures qui s'imposent.

Le lancement d'une auto-évaluation annuelle anonyme du conseil d'administration lui permettra de mieux comprendre sa propre dynamique.

Méthodologie d'auto-évaluation du conseil d'administration

Enquête

- Méthode d'enquête quantitative et qualitative.
- Les membres du conseil répondent à une enquête anonyme pour évaluer les performances du conseil d'administration sur différents aspects.
- La confidentialité est garantie par la plateforme Survey Monkey.

Rapport

- Les données anonymes sont compilées dans un rapport par le Secrétariat.
- Le rapport comprend une analyse des notes et des synthèses des réponses reçues sous forme de texte.
- Le rapport sert ensuite de base à une séance de travail avec le conseil d'administration qui permettra :
 - ✓ D'analyser les retours de l'évaluation.
 - ✓ D'identifier et de hiérarchiser les domaines d'amélioration.
 - ✓ De débattre des options.
 - ✓ De définir les meilleures possibilités d'amélioration.

Auto-évaluation du conseil d'administration – Présentation de l'enquête

Sept dimensions sont explorées dans l'enquête.

Dimension quantitative :

- I. Composition et qualité
- II. Gestion des risques
- III. Processus et procédures
- IV. Supervision du processus d'établissement des rapports financiers, notamment les contrôles internes
- V. Éthique et conformité
- VI. Alignement stratégique et organisationnel
- VII. Activités de surveillance

Les sous-thématiques doivent être évaluées sur une échelle de 0 à 5 points conformément à la légende ci-dessous.

0	Pas suffisamment informé
1	Fortement en désaccord
2	En désaccord
3	Ni d'accord ni en désaccord
4	D'accord
5	Tout à fait d'accord

Dimension qualitative :

Évaluation globale : Conclusion sur les résultats globaux, en tenant compte des résultats quantitatifs et des facteurs qualitatifs non pris en compte dans les 7 dimensions quantitatives précédentes.

Questions à débattre

- Y a-t-il d'autres aspects à inclure dans l'enquête ?
- Périodicité de l'enquête ? (Chaque année ? Tous les deux ans ?)



Point de décision proposé

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme a décidé de mettre en place un outil d'auto-évaluation pour évaluer ses activités de gouvernance. L'outil sera administré via une enquête anonyme menée chaque année.



Cadre de gestion des risques de RBM - Processus

- Le conseil d'administration de RBM a approuvé le cadre de gestion des risques lors de sa réunion d'avril 2018, sachant bien que le journal des risques serait élaboré sur cette base.
- Le Secrétariat de RBM, après consultation des Comités de partenaires, a rédigé une ébauche de journal des risques. Celle-ci a été revue par le Comité des finances lors de sa réunion de septembre, puis revue et approuvée par le Comité des finances lors de sa réunion de novembre.
- Le journal des risques est un document évolutif qui sera revu et mis à jour régulièrement selon les besoins.

Journal des risques de RBM – Types de risques

Le journal des risques permet d'examiner ces types de risques selon un degré de tolérance aux risques préalablement convenu :

Type de risque	Degré de tolérance au risque
Stratégique (découle de décisions commerciales et stratégiques)	Moyen à élevé
Financier (lié à l'efficacité financière et aux dépenses, à la conformité financière, à la gestion financière et au rapportage financier)	Faible à moyen
Gouvernance (lié à la gestion des structures de prise de décisions)	Faible à moyen
Opérationnel (découle de l'exécution des décisions, de l'allocation des ressources et de l'environnement commercial, notamment des mesures de protection des employés et des affaires juridiques)	Moyen
Politique (découle de l'exercice du pouvoir par les acteurs gouvernementaux et les groupes non gouvernementaux)	Moyen
Réputationnelle (en lien avec la confiance du public dans le Partenariat)	Faible
Sociétal (en lien avec l'augmentation de l'incidence du paludisme, la résistance aux médicaments)	Faible
Émergent (risques pour lesquels les informations dont on dispose sont, à l'heure actuelle, insuffisantes)	Variable

Journal des risques de RBM – Exposition aux risques et ascension

Le journal des risques fonctionne sur la base de l'exposition aux risques (probabilité x impact) et de leur transmission aux supérieurs hiérarchiques :

Probabilité	Élevée (5)	5	10	15	20	25	Exposition au risque	Note d'évaluation du risque	Ascension			
	Moyenne à élevée (4)	4	8	12	16	20				Exposition faible	0-5	Directeur de l'exploitation
	Moyenne (3)	3	6	9	12	15				Exposition modérée	6-11	Directeur général
	Faible à moyenne (2)	2	4	6	8	10				Exposition importante	12-16	Comité des finances
	Faible (1)	1	2	3	4	5				Exposition grave	17-26	Conseil d'administration
		Faible (1)	Faible à moyen (2)	Moyen (3)	Moyen à élevé (4)	Élevé (5)						
		Impact										

Journal des risques de RBM - Processus

- Le secrétariat propose que le conseil d'administration de RBM procède à un examen des risques qui lui ont été transmis, et ce régulièrement (à chaque réunion du conseil).
- Le secrétariat a proposé des stratégies d'atténuation de chaque risque que le conseil d'administration se devra d'examiner.
- Les risques que le conseil d'administration devra examiner sont au nombre de 11 et ils s'accompagnent des étapes à suivre.
- Les membres du conseil d'administration et les partenaires sont grandement encouragés à proposer par écrit des stratégies d'atténuation (le cas échéant).

Risque RBM n° 1 (opérationnel)

- **Opérationnel** : les contrats avec les consultants de l'UNOPS (ICA) au sein du Secrétariat de RBM sont assujettis à l'impôt.
- **Impact sur les objectifs** : répercussions sur la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié.
- **Stratégie d'atténuation du risque** : augmentation des salaires des consultants ou signature de contrats à durée déterminée ou affectation temporaire si possible. Plus grande clarté, pour les acteurs de la mission de l'UNOPS / de la Suisse, quant aux obligations fiscales et en termes d'assurances. Document préparé pour approbation par le conseil d'administration avec recommandation.
- **Étape suivante** : documents de modifications des ressources humaines remis au conseil d'administration pour décision dans le cadre du budget / plan de travail de 2019.

Risque RBM n° 2 (politique)

- **Politique** : collaboration et coordination difficiles avec les partenaires de lutte contre le paludisme.
- **Impact sur les objectifs** : répercussions sur la capacité du Partenariat RBM à assurer une coordination efficace avec les partenaires.
- **Stratégie d'atténuation du risque** : dialogue régulier avec les partenaires à tous les niveaux du Secrétariat (conseil d'administration, Comités de partenaires, équipe technique). Soutien politique des responsables des partenaires de lutte contre le paludisme (par le biais du Président du conseil d'administration, du conseil d'administration et du Directeur général).
- **Étape suivante** : préparation d'un document passant en revue l'engagement des partenaires (1^{er} trimestre 2019)

Risque RBM n° 3 (politique)

- **Politique** : reconstitution des ressources du Fonds mondial plus faible que prévu.
- **Impact sur les objectifs** : hausse des déficits de financement et le Partenariat n'a aucun moyen de remédier à cette situation.
- **Stratégie d'atténuation du risque** : le Partenariat va activement soutenir le processus de reconstitution des ressources du Fonds mondial par l'organisation d'activités en 2019.
Appui dans la quantification des engagements non financés et dans l'élaboration de stratégies de levées de fonds.
Événements à planifier en soutien à une reconstitution des ressources en 2019.
- **Étape suivante** : rédaction d'un document (1^{er} trimestre 2019)

Risque RBM n° 4 (stratégique)

- **Stratégique** : manque de responsabilisation des hommes politiques et des dirigeants dans les pays du Partenariat RBM.
- **Impact sur les objectifs** : la crédibilité et l'efficacité du Partenariat pourraient en pâtir.
- **Stratégie d'atténuation du risque** : recherche de différents moyens d'impliquer les pays. Le Comité de partenaires en charge du soutien régional et par pays (CRSPC) peut servir de principal intermédiaire des pays auxquels il faut accorder la priorité (solide réseau infrarégional déjà en place) mais cela concerne essentiellement les aspects techniques. Le problème du manque d'engagement de l'équipe politique / des dirigeants doit également être résolu. Cela concerne surtout les pays des régions Asie et Amériques (et moins l'Afrique).
- **Étape suivante** : rédaction d'un document (1^{er} trimestre 2019)

Risque RBM n° 5 (stratégique)

- **Stratégique** : l'augmentation des cas de paludisme et des décès qui y sont liés dans le monde pose la question de la manière dont est perçue l'efficacité du Partenariat et des initiatives de lutte contre le paludisme.
- **Impact sur les objectifs** : effets sur la manière dont sont perçues l'efficacité et la contribution du Partenariat.
- **Stratégie d'atténuation du risque** : le Partenariat suit le Plan stratégique 2018-2020 qui se concentre sur les atouts de RBM. Le Plan doit être régulièrement revu pour s'assurer de sa pertinence et de son efficacité. L'initiative « D'une charge élevée à un fort impact : réponse ciblée au paludisme » sera lancée avec le Rapport sur le paludisme dans le monde de 2018 dans le cadre d'une approche conjointe entre donateurs / pays axée sur les situations spécifiques de chaque nation.
- **Étape suivante** : approche lancée en novembre 2018

Risque RBM n° 6 (stratégique)

- **Stratégique** : la nouvelle structure du Partenariat ne permet pas de satisfaire les besoins de tous les partenaires.
- **Impact sur les objectifs** : tous les partenaires ne s'impliquent pas.
- **Stratégie d'atténuation du risque** : le conseil d'administration organise des événements publics pour faire face à ce problème, en tant que précurseur, pour établir un engagement plus régulier avec l'ensemble du Partenariat. Il manifeste sa volonté de recevoir des avis et commentaires pour donner la possibilité aux partenaires de s'exprimer et d'être entendus. De même, il examine les occasions qui s'offrent aux partenaires de soutenir le Partenariat directement (détachements de personnel par exemple). Un processus de transparence permettant aux partenaires de nourrir les discussions du conseil d'administration sera envisagé. Il sera proposé au conseil d'administration de procéder à son auto-évaluation en décembre 2018, suite à une revue par ce même conseil d'administration qui se tiendra en novembre.
- **Étape suivante** : rédaction d'un document (1^{er} trimestre 2019)

Risque RBM n° 7 (stratégique)

- **Stratégique** : des mécanismes parallèles ou distincts sont conçus en complément du Partenariat RBM.
- **Impact sur les objectifs** : affaiblissement de l'efficacité du Partenariat
- **Stratégie d'atténuation du risque** : nouer des relations avec les éventuels mécanismes parallèles / autres (comme le Congrès mondial de lutte contre le paludisme). Rédaction d'un document pour les discussions du conseil d'administration et approbation par RBM en tant qu'hôte potentiel.
- **Étape suivante** : document remis au conseil d'administration pour approbation (novembre 2018)

Risque RBM n° 8 (stratégique)

- **Stratégique** : résistance accrue aux insecticides et aux médicaments
- **Impact sur les objectifs** : les progrès réalisés au cours des 20 dernières années pourraient être anéantis si cette résistance gagne du terrain en Afrique.
- **Stratégie d'atténuation du risque** : dialoguer avec le Fonds mondial, l'OMS, l'EMC, l'IVCC et le MMV pour aligner les stratégies d'atténuation de ce risque.
- **Étape suivante** : rédaction d'un document (1^{er} trimestre 2019)

Risque RBM n° 9 (stratégique)

- **Stratégique** : le conseil d'administration du Fonds mondial et les mécanismes de coordination par pays (CCM) n'incorporent pas suffisamment les priorités de lutte contre le paludisme.
- **Impact sur les objectifs** : répercussions sur la capacité à influencer le plus grand bailleur de fonds de lutte contre le paludisme.
- **Stratégie d'atténuation du risque** : le conseil d'administration encouragera les partenaires à se rassembler pour faire face aux problèmes de lutte contre le paludisme. Le Secrétariat proposera une approche.
- **Étape suivante** : rédaction d'un document (1^{er} trimestre 2019)

Risque RBM n° 14 (stratégique)

- **Stratégique** : manque de nouveaux produits et d'innovations et recul des investissements dans la R et D.
- **Impact sur les objectifs** : besoin de nouveaux outils pour la boîte à outils de lutte contre le paludisme afin de faire face à un parasite ayant une très bonne capacité d'adaptation. Investissements dans la R et D non justifiés en raison du risque de faible rendement des investissements.
- **Stratégie d'atténuation du risque** : travail avec l'IVCC, Unitaïd, la BAAM pour préparer l'analyse des atouts dont on dispose pour l'avenir. Transmission au conseil d'administration.
- **Étape suivante** : rédaction d'un document (1^{er} trimestre 2019)

Risque RBM n° 22 (opérationnel)

- **Stratégique** : les réseaux sous-régionaux ne parviennent pas à faire face à la demande des pays en raison d'une structure trop fragile.
- **Impact sur les objectifs** : répercussions sur la capacité à agir de manière efficace au niveau infrarégional.
- **Stratégie d'atténuation du risque** : le Directeur général proposera une structure du personnel que le conseil d'administration de RBM se chargera d'examiner. Modification en conséquence du cahier des charges en cas d'approbation. Transmission au conseil d'administration.
- **Étape suivante** : pour considération par le conseil d'administration (novembre 2018)

Point de décision proposé au conseil d'administration

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme a approuvé le journal des risques et a chargé le Secrétariat de sa mise en place et de sa mise à jour régulière.

* * *



18 novembre 2018

Cadre d'engagement du secteur privé

Joshua Levens, directeur du Comité de partenaires en charge de la mobilisation des ressources et du plaidoyer

Sommaire de la présentation

1. Objectifs du cadre d'engagement
2. Recommandations pour l'engagement du secteur privé de RBM
3. Questions pour le conseil d'administration de RBM

Objectifs du cadre d'engagement du secteur privé

1. Optimiser l'implication des entreprises privées dans la lutte contre le paludisme
 - Accroître les investissements dans la lutte contre le paludisme est le principal objectif.
2. Utiliser les Comités de partenaires, les Flux d'activité et les groupes de travail de RBM pour forger un consensus, rassembler les acteurs et coordonner les entités afin de mener une action collective.
 - Élargir l'engagement de RBM à tous les niveaux, mondial et national.
3. Augmenter le nombre global d'adhérents pour favoriser l'inclusivité tout en donnant la priorité aux entreprises présentes dans les pays impaludés.
 - Améliorer les systèmes de communication et de recrutement

RBM se doit de dialoguer et de collaborer avec des groupes et alliances du secteur privé (groupes et coalitions industriels) en mesure d'assurer une transparence et une gestion des éventuels conflits d'intérêts.

Recommandations pour l'engagement du secteur privé

- 1. Officialiser la relation entre le Partenariat RBM et l'Alliance des entreprises contre le paludisme (BAAM) et tirer parti d'autres réseaux nationaux et régionaux afin de développer des plans de travail conjoints pour certaines activités, afin d'être l'instigateur d'initiatives de lutte contre le paludisme financées par le secteur privé.**

Raison d'être

C'est en travaillant avec divers réseaux du secteur privé que le Partenariat RBM pourra élargir la portée de ses interventions et minimiser les risques de conflits d'intérêts, en collaborant avec des entreprises par le biais d'associations.

Propositions dans le cadre de la 1^{re} recommandation

- **Signature d'un protocole d'entente entre RBM et la BAAM et formulation d'un plan de travail conjoint pour la période 2019-2020 :** grâce à la BAAM, le Partenariat RBM peut collaborer avec le secteur privé car il s'agit d'un réseau mondial centré exclusivement sur la lutte contre le paludisme. Un partenariat BAAM-RBM sera bénéfique pour les deux entités car il permettra une augmentation des financements pour la lutte contre le paludisme, un nombre plus large d'adhérents à tous les niveaux et il servira de plateforme de communication entre le conseil d'administration, les Comités de partenaires et les entreprises.
- **Les conditions de cette relation formelle dépendront des avis et commentaires du conseil d'administration de RBM figurant dans la rubrique des discussions à la fin de cette présentation.**

Propositions dans le cadre de la 1^{re} recommandation

- **Explorer les possibilités d'impliquer et de consolider les réseaux régionaux d'entreprises axés sur la lutte contre le paludisme déjà existants** : grâce à sa capacité de ralliement à l'échelle mondiale, le Partenariat RBM pourra aider les partenaires à intensifier les mesures prises par les réseaux régionaux d'entreprises, telles que les initiatives remarquables de Goodbye Malaria dans la sous-région MOSASWA (Mozambique, Afrique du Sud et Swaziland), en redynamisant les efforts de la CAMA (Alliance du secteur privé pour la lutte contre le paludisme en Afrique) et en soutenant l'initiative m2030 de l'APLMA dans la région Asie-Pacifique.

Propositions dans le cadre de la 1^{re} recommandation

- **Explorer les possibilités de collaboration mutuelle avec des réseaux mondiaux ou régionaux centrés sur des objectifs de développement ou de santé** : en plus d'aider des réseaux et associations de lutte contre le paludisme, le Partenariat RBM pourra également apporter sa pierre à l'édifice du développement et de l'amélioration des soins en aidant d'autres organismes comme Business Fights Poverty, la Délégation du secteur privé auprès du Fonds mondial, ou encore Santé en entreprise (SEE) dans l'Afrique francophone.

Propositions dans le cadre de la 1^{re} recommandation

- **Tirer parti des investissements des donateurs dans les réseaux nationaux du secteur privé** : les investissements passés et actuels des réseaux du secteur privé nationaux doivent être identifiés et utilisés pour accroître les dépenses du secteur privé dans la lutte contre le paludisme. Citons comme exemple le projet SHOPS Plus (Renforcer les résultats de santé par le secteur privé) qui est une ressource très efficace stimulant l'engagement au niveau national dans les pays fortement touchés par le paludisme et bénéficiant du soutien de la PMI (Initiative présidentielle du gouvernement américain).
- ***L'accord conclu sur le type d'engagement pris par RBM au niveau national dépendra des avis et commentaires du conseil d'administration de RBM figurant dans la rubrique des discussions à la fin de cette présentation.***

Le cadre de l'engagement du secteur privé doit être défini en fonction des intérêts conjoints et des éventuelles contributions.

Recommandations pour l'engagement du secteur privé

- 2. Mener des recherches approfondies sur des secteurs d'activité et des entreprises spécifiques afin de convaincre, par des arguments imparables, des compagnies des secteurs pharmaceutique, minier, financier, des télécommunications et agricole des 11 pays les plus impaludés d'investir dans cette lutte.**

Raison d'être

Malgré la suggestion de donner la priorité aux initiatives d'engagement avec la BAAM et d'autres réseaux régionaux et nationaux, il est essentiel de **cibler également des secteurs d'activité et des entreprises précis** en formulant des argumentaires judicieusement rédigés et pertinents afin de solliciter des investissements et l'organisation d'activités spécifiques, notamment dans les pays les plus fortement impaludés. Les recherches pourront également être une source d'informations utiles aux initiatives des différents partenaires.

Propositions dans le cadre de la 2^e recommandation

- Tirer au mieux profit des carnets d'adresses du Directeur général et des membres du conseil d'administration. Il sera bon de passer en revue les carnets d'adresses professionnels de personnes du secteur privé collaborant déjà avec RBM : principaux associés et représentants de RBM (membres et Directeur général du conseil d'administration) et membres de RBM du secteur privé dans le monde entier. Les entreprises à cibler devront être celles ayant un intérêt commercial direct dans la lutte contre le paludisme : fabricants de produits antipaludiques, entreprises dont les employés sont concernés par cette maladie, sociétés avec des programmes de responsabilité sociale déjà établis dans le domaine du paludisme ou d'autres soins de santé.

Propositions dans le cadre de la 2^e recommandation

- Kit de franchise des ONG du secteur privé : le Partenariat RBM pourrait soutenir la conception d'un kit de franchise qui pourrait servir d'argumentaire au niveau régional. Basé sur le modèle de l'initiative MOSASWA / Goodbye Malaria, ce kit servirait à identifier des grandes entreprises opérant à l'échelle régionale ou nationale, susceptibles de défendre la lutte contre le paludisme et de mobiliser d'autres entreprises privées du même secteur, l'objectif étant d'accroître les investissements en faveur de la lutte contre le paludisme en créant une nouvelle ONG ou en consolidant une ONG déjà existante.

Propositions dans le cadre de la 2^e recommandation

- Engagement ciblé avec l'Inde : explorer les possibilités de collaboration conjointe avec le India Health Fund et des compagnies pharmaceutiques phares produisant des médicaments antipaludiques comme Ajanta Pharma, Cipla, Mylan Labs, Macleods, Sun Pharma et Strides Acrolab Limited. Des recherches supplémentaires seront nécessaires pour identifier des entreprises indiennes d'autres secteurs d'activité présentes dans des régions où le paludisme est endémique, y compris en Afrique. Il sera également utile d'exploiter au mieux les ressources des partenaires et des membres du conseil d'administration de RBM, comme l'APLMA, le MMV, l'IVCC et FIND afin d'identifier les possibilités de collaboration conjointe.

Propositions dans le cadre de la 2^e recommandation

- Engagement ciblé en Afrique : mener des recherches supplémentaires pour élaborer des profils des pays africains les plus fortement touchés afin d'identifier les entreprises en mesure de soutenir des programmes et des activités de lutte contre le paludisme dans les régions où elles exercent une présence. Travailler avec la BAAM, la CAMA (Alliance du secteur privé pour la lutte contre le paludisme en Afrique) et les réseaux nationaux du secteur privé pour identifier les possibilités d'investissement dans la lutte contre le paludisme et développer des mécanismes de financement répondant au mieux aux besoins de toutes les parties prenantes. Les régions rurales des pays à la fois touchés par un niveau de transmission du paludisme élevé et bénéficiant d'importants investissements dans le développement seront les premières cibles de ces initiatives.

Chaque trimestre,
RBM pourra organiser une
grande réunion à laquelle
des représentants du secteur
privé seront conviés.

Recommandations pour l'engagement du secteur privé

- 3. Accroître le nombre de membres du Partenariat RBM et renforcer les systèmes d'adhésion pour clairement communiquer l'éventail des possibilités en termes d'investissement et d'engagement du secteur privé, aux niveaux mondial, régional et national.**

Raison d'être

Utiliser les ressources du Partenariat pour communiquer avec les entreprises et les sensibiliser davantage, plaider pour des investissements plus efficaces dans la lutte contre le paludisme dans différents contextes avec l'aide de tous les partenaires travaillant avec le secteur privé, l'objectif global étant de générer de nouvelles ressources financières.

Propositions dans le cadre de la 3^e recommandation

- Continuer de soutenir les réunions infrarégionales tout en élargissant et en intensifiant l'implication du secteur privé : les réunions infrarégionales de cette année à Dakar et à Addis-Abeba ont été un grand succès, notamment avec la présence de nombreux représentants du secteur privé. L'efficacité de ce type de réunions à stimuler l'engagement est réelle et si elles sont correctement organisées et planifiées, elles permettent aux partenaires d'inviter de nouvelles entreprises pour les convaincre de nous rejoindre dans notre lutte.

Propositions dans le cadre de la 3^e recommandation

- Utiliser les campagnes « Zéro Palu ! Je m'engage » et les Conseils nationaux pour mettre fin au paludisme pour inviter d'éminents dirigeants du monde des affaires à lutter contre le paludisme : en matière d'engagement avec des dirigeants politiques de haut niveau apportant soutien et visibilité, les campagnes « Zéro Palu ! Je m'engage » et l'instauration de Conseils pour mettre fin au paludisme permettent d'identifier et de convaincre de nouveaux champions de nous rejoindre dans la lutte contre le paludisme. Cela donne également l'occasion aux dirigeants d'entreprises privées de promouvoir les réalisations de leur entreprise en matière de responsabilité sociale et de soutenir les initiatives multisectorielles de lutte contre le paludisme.

Propositions dans le cadre de la 3^e recommandation

- Développer un « outil d'investissement rapide » assurant un bon rendement des investissements dans la lutte contre le paludisme aux entreprises présentes dans certaines régions, en fonction de l'endémisme, de l'absentéisme et des coûts des soins de santé. Cet outil de plaidoyer et de communication serait disponible sur le site Web de RBM et aiderait ses partenaires à adapter leurs campagnes de plaidoyer à l'environnement et au contexte où opèrent les entreprises ciblées. Loin d'être un outil d'analyse savant et imposé, il s'agirait plutôt d'un outil marketing proposé avec l'outil d'investissement multisectoriel, suggérant différents types d'interventions que les entreprises pourraient encourager dans leur environnement.

Propositions dans le cadre de la 3^e recommandation

- Cibler des individus ayant un patrimoine net important appartenant à des associations partenaires : avec respectivement plus de 20 et plus de 80 milliardaires en Afrique et en Inde, la possibilité de s'adresser à des philanthropes pouvant contribuer aux initiatives de lutte contre le paludisme est réelle. Grâce à des opérations de sensibilisation du Conseil pour mettre fin au paludisme et par le biais de mécanismes de RBM comme la désignation d'ambassadeurs de bonne volonté, le Partenariat RBM peut jouer un rôle crucial de soutien aux partenaires qui s'efforcent de convaincre des personnes ayant un patrimoine net important vivant dans les pays les plus impaludés de l'intérêt d'investir dans la lutte contre le paludisme.

Propositions dans le cadre de la 3^e recommandation

- Améliorer et rationaliser la base de données des membres de RBM : la collecte d'informations sur les expériences, les compétences et les intérêts spécifiques des nouveaux membres qui s'inscrivent sur le site Web de RBM permet d'aligner au mieux les éventuelles contributions des partenaires sur les Flux d'activité et les projets spécifiques des Comités de partenaires. En outre, il est utile d'analyser régulièrement les données des adhérents afin de connaître les tendances et les lacunes et mieux les sensibiliser.

ODD 17 : Renforcer les moyens de mise en œuvre et redynamiser les partenariats mondiaux pour un développement durable

Questions à débattre pour le conseil d'administration

1. Le cadre d'engagement du secteur privé recommande au Partenariat RBM d'officialiser sa relation avec l'Alliance des entreprises contre le paludisme en matière d'engagement mondial avec le secteur privé. De quel type de relation doit-il s'agir ?
 - a) **Relation exclusive** : La BAAM est reconnue comme étant le représentant officiel du Partenariat RBM en matière d'engagement avec le secteur privé dans le monde. La BAAM agit comme principal partenaire de RBM de liaison avec les entreprises, au nom de la communauté mondiale du paludisme.
 - b) **Interface officielle** : La BAAM a officiellement reconnu les points d'engagement avec le Partenariat RBM, un calendrier de dialogue avec le conseil d'administration a été défini et des représentants officiels au sein des Comités directeurs des partenaires ont été nommés.
 - c) **Un partenaire parmi ses pairs** : La BAAM est l'un des nombreux partenaires du Partenariat RBM et est considérée comme telle. Elle peut participer aux activités conjointes et aux Comités de partenaires mais elle ne dispose pas d'un statut spécial ou d'une relation exclusive avec les partenaires du secteur privé travaillant avec RBM.
 - L'option sélectionnée (a, b ou c) impliquera ou non des ressources humaines et / ou financières dans le cadre de la relation formelle. Par exemple, la BAAM devra peut-être détacher du personnel ou dédier du temps de travail au nom du Partenariat RBM dans le cadre de sa coopération avec le Secrétariat de RBM.

Questions à débattre pour le conseil d'administration

2. Le Cadre d'engagement du secteur privé recommande que le Partenariat RBM tire profit des réunions infrarégionales pour mieux impliquer les acteurs du secteur privé au niveau régional. Davantage de capacités sont-elles nécessaires au Secrétariat de RBM ou aux partenaires pour intensifier l'engagement du secteur privé aux niveaux national et infrarégional ?
 - a) Capacité à identifier et nouer des relations avec les entreprises régionales, à argumenter en faveur des investissements, en adéquation avec l'engagement de l'ALMA et de l'APLMA.
 - b) Capacité à développer et mettre en place une approche de franchise régionale sur le modèle de celle de GoodBye Malaria dans la région MOSASWA ou le modèle m2030 dans la région Asie-Pacifique.
 - c) Capacité à redynamiser la CAMA (Alliance du secteur privé pour la lutte contre le paludisme en Afrique) comme un réseau efficace et actif à l'échelle régionale.
 - Afin d'identifier des entreprises privées championnes au niveau régional, de nouer des relations avec ces entreprises et de leur présenter de bonnes raisons d'investir dans la lutte contre le paludisme, une aide supplémentaire à l'échelon régional sera nécessaire. Elle pourrait provenir de partenaires régionaux comme l'ALMA et l'APLMA. Certaines zones régionales / infrarégionales nécessiteront peut-être une plus forte présence de personnel du Secrétariat.

Questions à débattre pour le conseil d'administration

3. Le cadre d'engagement du secteur privé recommande au Partenariat RBM de mener des recherches et de s'engager au niveau national dans les pays les plus fortement touchés par le paludisme. Les responsables des Programmes nationaux de lutte antipaludique (PNLP) ont demandé que leur soit prodiguée une assistance technique sur la manière d'impliquer au mieux le secteur privé et de mobiliser de façon plus générale les ressources nationales. Si le Partenariat identifie certains pays fortement impaludés comme des pays devant bénéficier en priorité d'une analyse et d'un engagement (comme c'est le cas du Nigéria et de la RDC), quelle capacité est nécessaire pour fournir ce soutien ?
 - a) Engagement et analyse au niveau national directement soutenu par les partenaires.
 - b) L'analyse et l'engagement au niveau national doivent être soutenus par les partenaires et complétés par un soutien du Secrétariat, notamment par des services de conseils.
 - Le budget et le plan de travail n'intègrent actuellement pas un soutien supplémentaire du Secrétariat et des services de conseils en faveur d'un engagement au niveau national.



Stratégie de mobilisation des ressources

Responsable de l'ARMPC : Joshua Levens

Sommaire de la présentation

Objectifs de la stratégie de mobilisation des ressources

Commentaires du sous-groupe du conseil d'administration

Réponse du Secrétariat

Points clés à examiner par le conseil d'administration

1. Fin du cycle d'accords de subvention
2. Mettre en place une initiative de subvention RBM-secteur privé
3. Élargir et diversifier la base de donateurs RBM
4. Mobiliser des ressources émanant d'institutions multilatérales

Objectifs de la stratégie de mobilisation des ressources

1. Assurer un financement suffisant pour permettre au Partenariat RBM de mettre en œuvre le Plan stratégique 2018-2020
2. Identifier et répondre aux besoins en capacités du Secrétariat pour porter les ambitions du Partenariat
3. Diversifier la base de financement du Partenariat et du Secrétariat pour assurer la flexibilité et la prévisibilité du financement, ainsi que pour promouvoir un sentiment d'appropriation partagée entre les donateurs partenaires

Commentaires du sous-groupe du conseil d'administration

- 1. Le Secrétariat classera les activités prioritaires non financées, en se basant sur un budget similaire pour 2019 et réparti entre les Comités de partenaires**
- 2. Le Secrétariat identifiera les financements existants des partenaires de RBM qui pourraient être mobilisés pour soutenir les activités non financées**

Réponse du Secrétariat

- Le Secrétariat a révisé les prévisions budgétaires en se basant sur les hypothèses suivantes :
 - Pas de financement supplémentaire en 2020
 - Hiérarchisation des activités en fonction des niveaux de dépenses de 2018
- Le Secrétariat a identifié des activités qui pourraient être réalisées avec le financement et le leadership d'autres partenaires.
- Le Secrétariat a également identifié certaines activités pour lesquelles un soutien externe pourrait être sollicité.

Sources de financement supplémentaires potentielles

- **Fonds mondial** (élaboration d'une proposition et goulots d'étranglement dans la mise en œuvre)
- **Fonds mondial/Initiative 5 % (France)/République populaire de Chine** (Contributions financières ou dons de produits pour l'Initiative pour l'élimination du paludisme au Sahel)
- **ALMA/BMGF** (Conseils nationaux pour mettre fin au paludisme – un financement reste nécessaire en plus de l'Initiative E8)
- **DFID** (Suivi de la redevabilité par rapport aux engagements de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth - CHOGM)
- **Novartis** (Soutien aux réunions sous-régionales de RBM)
- **Partenariats de développement de produits** pour soutenir un forum interne, qui assurerait la liaison avec le flux d'activité Innovation et Accès de l'ARMPC

Points clés à examiner par le conseil d'administration

1. Fin du cycle d'accords de subvention

- Le financement de base de RBM prend fin en 2019. Le déficit de financement estimé pour 2020 est de 8,45 millions USD (sans utilisation des réserves de RBM).
- Le partenariat RBM devra donc plaider en faveur de la continuité du financement auprès de ses principaux donateurs.

Points clés à examiner par le conseil d'administration

2. Mettre en place une initiative de subvention RBM-secteur privé

- Pour favoriser une base de financement diversifiée, la mise en place d'un mécanisme de financement commun avec des sources du secteur privé pourrait accroître la capacité du Secrétariat à appuyer le développement des campagnes Zéro Palu dans les pays prioritaires et l'engagement multisectoriel dans les pays les plus touchés.

Points clés à examiner par le conseil d'administration

3. Élargir et diversifier la base des donateurs RBM

- Engager un travail avec les donateurs clés du Partenariat (États-Unis, BMGF et Émirats arabes unis) pour démontrer l'optimisation des ressources et exploiter et mobiliser leurs capacités stratégiques, techniques et financières dans le but de diversifier les ressources du Partenariat – à la fois pour la communauté mondiale de lutte contre le paludisme et le Secrétariat
- Développer des plans de sensibilisation spécifiques pour le financement du Partenariat
 - Moyen terme : Royaume-Uni, France, Japon, Suisse et Allemagne
 - Plus long terme : Chine, Australie, Qatar, Koweït, Corée du Sud et Norvège
- Mobiliser un financement modeste de la part des pays impaludés.

Points clés à examiner par le conseil d'administration

4. Mobiliser des ressources émanant d'institutions multilatérales

- Le Fonds mondial a été une source de financement importante pour l'appui aux pays et aux régions
- La Banque mondiale accordait auparavant au Partenariat environ 1,5 million USD par an provenant du Mécanisme d'octroi de dons pour le développement (*Development Grant Facility*)
- Parmi les autres sources potentielles de financement et de travail conjoint figurent : UNITAID, les banques de développement régionales, la Banque islamique de développement et des entités régionales comme la Commission européenne

Des commentaires ou des questions ?

* * * * *